

**UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU**  
**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES**  
**SCIENCES DE GESTION**  
**DEPARTEMENT DES SCIENCES DE GESTION**



*Memoire de fin d'études*

En vue de l'obtention d'un diplôme de Master en Sciences Financières et  
Comptabilité

**Spécialité : Finances et banques**

**Thème**

*La gestion des risques financiers au sein de  
la Banque : Étude du risque de liquidité au  
niveau de la Banque CPA*

**Réalisé par :**

**-Rabia Djedjiga  
-Toudji Sabrina**

**Encadré par :**

**- Boulifa Yamina**

# ***Remerciements***

*Nous avons le devoir et le plaisir de témoigner notre reconnaissance à tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire, ou qui en ont soutenu l'effort par des conseils et des encouragements toujours les bienvenus.*

*Nous tenons à exprimer notre gratitude et notre plus vifs remerciements à : Mme Boulifa Yamina pour son suivie, ses précieuses conseils et ses orientations tout au long de ce travail.*

*A Tout le personnel du CPA-Banque et spécialement*

*Mme Rachedi Meriem (Département ALM)*

*Mme Ould Mouhend (Département ALM)*

*Pour leur aide précieuse et la documentation fournie durant toute la période de mon stage.*

*A l'ensemble de nos professeurs de l'ummo ainsi que le personnel administratif pour leur disponibilité et leurs services.*

*Un grand merci.*

## *DEDICACES*

Je dédie ce travail à mes très chères parents qui m'ont toujours soutenu et qui n'ont jamais cessé de m'encourager pour accomplir ce travail.

A mes très chers frère et sœur, Nassim et Sabrina qui ont contribué à leur manière dans la réalisation de ce travail.

Je tiens à remercier énormément et à exprimer ma profonde gratitude à mon encadreur Mme BOULIFA YAMINA, d'avoir dirigé et suivi de près cette étude, « Mme BOULIFA, veuillez recevoir, l'expression de ma respectueuse considération et ma profonde admiration pour toutes vos qualités scientifiques et humaines ».

Mon binôme Sabrina qui a tant donné pour l'achèvement de ce travail et à sa famille et mes chers amis MB.

Enfin, Ma profonde reconnaissance s'adresse à tous les enseignants de la faculté des sciences économiques de gestion et des sciences commerciales, qui ont assuré notre formation durant les cinq années d'études, et tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin pour réaliser ce travail.

RABIA DJEDJIGA



Je dédie ce modeste travail à :

Mes très chers parents à qui je dois tout ce que j'ai été et tout ce que je suis devenue, merci du fond du cœur, pour leur amour, leur disponibilité, et leur affection tout au long de mes études. Que Dieu me les garde...

Mes chères sœurs Akila, Sadjia et Fatiha

Je tiens à exprimer particulièrement ma profonde gratitude à mon encadreur Mme BOULIFA YAMINA, pour l'encadrement, ses encouragements et sa grande disponibilité. Ses compétences scientifiques et sa rigueur m'ont permis d'enrichir mes connaissances, d'en acquérir de nouvelles et d'améliorer ma formation.

Mon binôme Djedjiga qui a tant donné pour l'achèvement de ce travail et à sa famille

Enfin mes vifs remerciements s'adressent à tous les enseignants de la faculté des sciences économiques de gestion et des sciences commerciales, qui ont assuré ma formation durant les cinq années d'études, et tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin pour réaliser ce travail.

TOUDJI Sabrina

## Liste des abréviations

CPA : Crédit Populaire d'Algérie  
ALM : Asset and Liability Management  
GAP : Gestion Actif- Passif  
OMC : Ordonnance de Monnaie et du Crédit  
PME : Petite -Moyens Entreprises  
STTI : Structure par Terme des Taux d'Intérêt  
FRA : Futur Rate Accord  
SWAP : contrat d'échange de taux d'intérêt  
CAP : garantie de taux plafond  
FLOOR : garantie de taux plancher  
RMBS : Residential Mortgage-Backed Security  
CDO : Collateralized Debt Obligation  
LCR : Liquidity Coverage Ratio  
NSFR : Net Stable Funding Ratio  
CCP : Centre de Chèques Postaux  
DAV : Dépôts A Vue  
DAT : Dépôts A Terme  
IT : Indice de Transformation  
CT : Court Terme  
MLT : Moyen- Long Terme  
FCC : Fond Commun de Créance  
BDL : Banque de Développement Durable  
EPE : Entreprise Publique Économique  
BNA : Banque Nationale d'Algérie  
ABEF : l'Association des Banques et Établissements Financiers  
PDG : Président Directeur Général  
ALCO : Asset-Liability Committee  
CRF : Cellule des Risques Financiers  
BTA : Bon de Trésor Assimilable  
OAT : Obligations Assimilables De Trésor

## Liste des tableaux

Tableau N°01 : Les instruments de couverture du risque de taux d'intérêt .....	13
Tableau N° 02 : Profil d'échéance simplifié (en millions) .....	30
Tableau N°03 : Les impasses en stock et en flux .....	33
Tableau N°04 : Profil d'impasses en flux (en millions) .....	33
Tableau N°05 : Profil des encours actifs et passifs et d'impasse en stock (en millions) ....	34
Tableau N°06 : Le CPA en chiffre .....	42
Tableau N°07 : Résultats de la régression des DAV .....	46
Tableau N°08 : Méthodes de détermination des DAV .....	47
Tableau N°09 : Prévisions des DAV de CPA .....	48
Tableau N°10 : CAISSE, BANQUE CENTRALE, TRESOR PUBLIC, CENTRE DES ..	50
Tableau N°11 : Profil d'échéances des actifs financiers disponibles à la vente .....	52
Tableau N°12 : Profil d'échéance des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance .....	52
Tableau N°13 : PRETS ET CREANCES SUR LES INSTITUTIONS FINANCIERES ...	53
Tableau N° 14 : Ecoulement des crédits à C/M/L Terme .....	53
Tableau N°15 : IMPOTS COURANTS – ACTIF .....	54
Tableau N°16 : IMPOTS DIFFERES – ACTIF .....	54
Tableau N°17 : AUTRES ACTIFS .....	55
Tableau N°18 : PARTICIPATION DANS LES FILIALES, LES CO-ENTREPRISE .....	55
Tableau N°19 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	56
Tableau N°20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....	56
Tableau N° 21 : Ressources envers la clientèle.....	57
Tableau N°22 : Détermination de la partie stable et la partie volatile des DAV (en MDA)59	
Tableau N°23 : Profil d'échéances des DAV .....	59
Tableau N°24 : Profil d'échéances des DAT .....	60
Tableau N°25 : Ecoulement des dettes représentées par un titre .....	60
Tableau N°26 : Impôts courants passifs .....	61
Tableau N°27 : Impôts différés passifs .....	61
Tableau N°28 : Autres passifs .....	62
Tableau N° 29 : amortissement des actifs et des passifs du bilan de CPA .....	63
Tableau N°30 : Les impasses en flux .....	64
Tableau N° 31 : impasses en stock de CPA .....	65
Tableau N°32 : Indice de transformation .....	66

## Liste des figures

Figure N° 1 : la banque, intermédiaire financier et prestation de services.....	5
FigureN°02 : la consolidation du bilan bancaire.....	30
Figure N°03 : Mécanisme de la titrisation .....	38
Figure N°04 : Le schéma organisationnel de la Cellule Risque Financiers (CRF).....	43
Figure N°05 : Représentation du graphe et du corrélogramme de la série des DAV .....	45
Figure N°06 : Test de la saisonnalité de la série DAV.....	46
Figure N°07 : Présentation graphique des prévisions de DAV de CPA .....	49
Figure N°08 : Les postes de l'actif du CPA (en% du total) .....	50
Figure N°09 : Composition du passif du CPA (en %) .....	57
Figure N°10 : Evolution des Dépôts à vue du CPA Banque.....	58
Figure N°11 : Consolidation du bilan de CPA.....	63
Figure N° 12 : Les impasses en flux de CPA.....	65
Figure N°13 : Impasses en stock de CPA .....	66

# Sommaire

**Introduction Générale..... 1**

## **Chapitre 1 : l'activité bancaire et les risques liées**

**Section 1 : l'activité bancaire ..... 4**

**Section 2 : les risques financiers bancaires ..... 6**

**Section 3 : La gestion des risques financiers ..... 12**

## **Chapitre 2 : Etude du risque de liquidité**

**Section 1 : le cadre conceptuel du risque de liquidité ..... 17**

**Section 02 : Les méthodes de surveillance des banques au niveau National par approche ratio et ALM ..... 21**

**Section 03 : La gestion du risque de liquidité par l'approche ALM ..... 25**

## **Chapitre 03: L'étude empirique.**

**Section 1 : Présentation de la structure d'accueil ..... 41**

**Section 2 : Modélisation des dépôts à vue ..... 44**

**Section 03 : L'application de l'approche alm au sein du cpa-banque..... 50**

**Conclusion générale ..... 70**

### Introduction

Les banques occupent une place très importante dans l'économie, elle joue un rôle fondamental dans la mise en relation d'agents économiques ayants des intérêts et des objectifs différents.

Institutionnellement, elles sont définies comme des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle des opérations de banque à savoir : la gestion des moyens de paiement, le financement des projets par la création monétaire. Ces dernières sont présentées par les articles 66\_69 de l'ordonnance de la monnaie N°03-11 relative à la monnaie et au crédit (OMC) du 26 août 2003, et les opérations connexes qui sont complémentaire aux opérations de la banque.

La banque joue le rôle d'intermédiaire entre les différents opérateurs quelque soit leurs nature en collectant des fonds auprès des agents qui ne consomment pas l'intégralité de leurs revenus et dégagent une épargne qu'ils placeront sous forme de dépôts et les distribuer par la suite sous forme de crédits aux agents qui ont un besoin de financement , elle visent toujours la satisfaction de leurs clientèles avec la rentabilité en gérant de manière optimale et efficace leurs liquidité.

Devant les grandes innovations financières, le secteur bancaire est devenu de plus en plus instable et vulnérable. A cause des différentes perturbations et du fait de la globalisation financière, la banque est devenue de plus en plus menacée par une diversité des risques en lien avec son activité. Les innovations, technologiques et organisationnelles ont profondément modifié le mode de fonctionnement des établissements bancaires et ont intensifié la concurrence interbancaire, donnant naissance à d'autres risques.

La monté de ces derniers, jumelée à la multiplication des crises et face aux contraintes de compétitivité nécessitent une réglementation bancaire plus renforcée dite "la réglementation prudentielle", elle vise au début la protection des déposants contre les faillites bancaires par la mise en place d'un système d'assurance dépôts apparu pour la première fois aux États-Unis en 1934.

Avec les crises, la réglementation prudentielle a évolué à travers la mise en place d'un ensemble de ratios par le comité de Bâle, pour passer de la protection des déposants à la prévention du risque systémique, où la faillite d'un seul établissement de crédit peut engendrée la faillite en cascade des autres par un effet domino. L'exemple le plus récent est celui de la crise

des Subprimes qui a évoqué le risque de liquidité et qui reste jusqu'à présent le problème majeur à cause de son caractère systémique et du phénomène de contagion qui ne concerne pas uniquement les autres acteurs du système bancaire mais aussi leurs clients surtout en l'absence de l'assurance dépôts. Cette dernière en cas d'une crise de liquidité, les déposants vont retirer leurs fonds en même temps, ce qui entraîne une panique bancaire.

L'évolution de la réglementation prudentielle a entraîné des transformations dans le système financier afin de maintenir sa stabilité et sa sécurité au niveau international et l'harmonisation des concurrences interbancaires.

### ▪ **Actualité**

Ce sujet tient son actualité au fait que le système bancaire est au cœur de toute l'économie et que ce dernier n'est pas à l'abri des crises, de nombreuses crises financières ont provoqué la faillite de plusieurs banques et de graves conséquences sur la sphère réelle en particulier celle des Subprimes qui a mis en évidence les insuffisances et les limites de la réglementation prudentielle qui n'ont pas su assurer la stabilité du système financier.

L'étude de la gestion des risques financiers principalement le risque de liquidité nous paraît un sujet d'actualité du fait que les systèmes financiers ne cessent d'évoluer et que la faillite d'une banque a des conséquences néfastes sur l'ensemble de toute l'économie en question.

### ▪ **Originalité du sujet**

Le sujet tient son originalité du fait que les accords Bâlois n'ont pas pris en considération dans les deux premiers ratios COOK en 1988 et Mack DONOUGH en 2004 jusqu'à 2007 le risque de liquidité ce qui explique les limites du dernier ratio durant la crise des prêts Subprimes qui a provoqué des chocs à l'international. Les autorités prudentielles internationales ont créé un autre ratio plus renforcé en matière de surveillance prudentielle (Bâle III).

Le sujet traite de la gestion des risques financiers au sein d'une banque et plus précisément de liquidité du fait que ce dernier était considéré dans le temps comme un risque secondaire dans l'activité bancaire ; ce n'est que suite à la crise 2007 où les grandes autorités monétaires se sont rendus compte de son importance et les revers négatifs qu'il engendre sur tout le système financiers dans le monde.

### ▪ **L'intérêt de la recherche**

C'est un sujet en perpétuelle éblouissant en raison de l'apparition de nouveaux risques qu'il va falloir couvrir et réglementer mais également la prévention des crises semble nécessaire.

C'est un domaine qui a pris de l'ampleur suite à la crise de 2007 qui a remis en cause l'efficacité du précédent cadre réglementaire.

### ▪ **Objectif de recherche**

L'objectif de notre travail est d'essayer de présenter le risque de liquidité bancaire et sa gestion au niveau de la banque CPA, tout en commençant par la présentation de la gestion quotidienne de ce risque au niveau de cet organisme.

### ▪ **Problématique de recherche**

La liquidité et la solvabilité sont l'un des piliers de l'activité bancaire, ainsi l'insuffisance de liquidité est un risque proprement lié à son activité et trouve ses origines dans l'activité de transformation et de mauvaise gestion. Le marché algérien interbancaire a enregistré deux situations de liquidité, l'un est le cas de manque de liquidité de 1994 jusqu'à la fin de 2001 et l'autre est un excès de liquidité de 2002 à 2014. Comme toute autre banque le Crédit Populaire d'Algérie(CPA) est confrontée à ce genre de risque depuis longtemps avec l'émergence de l'économie de marché. Dans ce cadre la question centrale à laquelle nous devons apporter des éléments de réponse est la suivante :

### **Comment le CPA gère, surveille et control le risque de liquidité ?**

Cette question principale suscite des questions sous-jacentes à savoir :

1. Quels sont les risques financiers auxquels la banque est exposée ?
2. En quoi consiste le risque de liquidité ?
3. Comment est-il contrôlé surveillé et géré au niveau du CPA ?

### ▪ **La démarche méthodologique**

La démarche méthodologique adoptée pour le traitement de ce thème est l'approche théorique qui tient une place importante dans le travail élaboré. Cette approche s'appuie sur une recherche documentaire très fouillée en rapport avec notre thématique. Nous sommes appuyés sur la littérature économique disponible actuellement et en adéquation avec le thème en question et surtout le sillage réglementaire.

### ▪ **La structure du travail**

Notre travail s'articule autour de trois grands chapitres ;

Chapitre 1 : généralités sur l'activité bancaire et ses risques financiers ;

Chapitre 2 : le risque de liquidité en particulier ;

Le troisième sera consacré pour l'étude empirique.

**Introduction**

L'étude de la banque devient de plus en plus complexe en raison des innovations rapides sur les marchés financiers et par conséquent la finance directe à forcer les banques à abandonner leur rôle d'intermédiation financière et à s'orienter vers les opérations de marché, et l'internalisation des flux financiers qui ont quasiment bouleversé le paysage bancaire. Le progrès technologique et la déréglementation ont engendré de nouvelles opportunités pour les banques et en même temps une pression concurrentielle plus forte.

Aujourd'hui, on se préoccupe davantage, de la possibilité que les innovations financières dans le domaine bancaire aient pour effet de concentrer le risque et d'accroître la volatilité au sein du système bancaire.

Dans la première section, seront abordées certaines définitions de la banque et le rôle crucial qu'elle joue dans l'économie ainsi que les spécificités qui distinguent la firme bancaire des autres entreprises industrielles et commerciales.

La deuxième section sera consacrée à la présentation des risques générés par l'activité de prêt et de placement « les risques financier ».

Et enfin la troisième section s'intéresserait aux différentes méthodes de gestion de ces risques .La mauvaise gestion de ces derniers pourrait conduire à l'insolvabilité puis à la faillite de la banque pour cette raison les banques doivent mettre en place des systèmes de gestion des risques.

**Section 1 : L'activité bancaire**

Dans cette section, nous allons tenter d'appréhender la notion de la banque au regard de certaines définitions ainsi que celle de la stabilité financière. Il convient donc de définir plus précisément ce que ce terme recouvre en adoptant successivement trois approches à savoir : une approche théorique où la fonction d'intermédiaire financier est privilégiée, une approche institutionnelle liée à la notion d'établissement de crédit et une autre approche professionnelle qui reconnaît la diversité du métier de banquier.

**1.1 La notion de la banque et ses formes d'activités**

Ces deux notions sont suggérées dans ce point afin de faciliter la compréhension des développements futurs.

**1.1.1 Définition de la banque**

Dans ce point nous citerons quelques définitions de la banque selon l'ordre des trois approches citées initialement.

D'après le dictionnaire Larousse, Le terme banque tient son origine du mot italien « banca », table en bois utilisée avant pour réaliser des opérations de change.

Ce terme signifie : « Etablissement qui reçoit des fonds du public, accorde des crédits et met à la disposition de sa clientèle des moyens de paiement ».

Donc on parle de l'intermédiation financière dit également l'économie d'endettement : avec la finance indirecte, un intermédiaire financier vient s'intercaler entre les agents à capacité et à besoin de financement. Cet intermédiaire financier emprunte aux agents à capacité de financement leur épargne en leur proposant des contrats de type contrats de dépôts, ce faisant l'intermédiaire collecte des capitaux.

Puis, il va prêter les capitaux ainsi collectés aux agents à besoin de financement en leur proposant des contrats de crédit.

Selon le dictionnaire économique la banque est un établissement de crédit pouvant effectuer toutes opérations de banque : recevoir des dépôts, accorder des crédits à tous types de clientèle et pour toute durée, mettre en place et gérer des moyens de paiement. Les banques peuvent aussi effectuer des opérations dites « connexes à leur activité » telles que les opérations de change, les opérations sur or, métaux précieux et pièces, le placement, la souscription, l'achat,

la gestion, la garde et la vente et de produits financiers, le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine, les services de paiement, l'émission et la gestion de monnaie électronique (...) en fonction des agréments dont elle disposent.

En outre, le grand dictionnaire terminologique a défini la banque comme « un établissement qui fait profession de recevoir du public et des entreprises ou organismes sous forme de dépôts ou autrement, des fonds qu'il emploie pour payer les chèques tirés par ses clients sur leurs comptes et pour effectuer des opérations de crédit, des opérations financières ou bien des opérations d'escompte ».

Le législateur algérien définit les banques comme étant des personnes morales habilitées à effectuer à titre de profession habituelle les opérations citées à l'article 66 de l'ordonnance 03-11 relative à la monnaie et au crédit du 26 août 2003 qui stipule : « les opérations de banque comprennent la réception de fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à disposition des moyens de paiement et la gestions de ceux-ci ».

A travers ces définitions, nous remarquons que la banque remplit un certain nombre de fonctions financières clés : gère des moyens de paiement, transfert des ressources, produit de l'information, réduit les asymétries d'informations mais aussi gère des risques inhérents à son activité. Nous constatons aussi qu'il existe deux catégories de banques la banque commerciale appelée banque de détail traditionnelle dont l'activité principale correspond à l'intermédiation financière, cette dernière s'occupe généralement des particuliers et des PME, et la banque d'affaires ou encore banque d'investissement qui s'en charge des grandes entreprises et intervient en tant que prestataire de services financiers notamment l'ingénierie financière, les conseils en fusions-acquisition...etc.

### **1.1.2 Les formes d'activité bancaire**

On peut distinguer quatre types d'activités qu'un établissement bancaire est susceptible d'accomplir :<sup>1</sup>

#### **1.1.2.1 Les opérations proprement bancaires**

- la réception des dépôts du public et l'accord de crédit, c'est-à-dire de fonds apportés par des tiers. La banque collecte des capitaux ou bien des fonds sous forme de dépôts auprès des agents ayant des excédents de fonds qui ne consomment pas l'intégrité de leurs revenus et dégagent de ce fait une épargne qui cherchent à placer, pour les distribuer par la suite sous

---

<sup>1</sup> Sylvie de Coussergues et Gautier Bourdeaux, « Gestion de la banque », Edition DUNOD, p : 06, 07.

forme de crédits aux différents agents ayant un besoin de financement qui dépensent plus que leurs revenus comme les entreprises ;

Ces crédits servent à financer les projets d'investissement dans les pays en voie de développement ;

- la création monétaire : cette activité provient essentiellement des prêts accordés par la banque à ses différents clients, des opérations d'achat de devise ainsi que des achats de valeurs supérieurs à deux ans ;
- la mise à disposition et la gestion de moyens de paiements : c'est la mise à disposition des clients les instruments permettant le transfert des fonds. Ils peuvent se formaliser par des supports à l'exemple des chèques ou bien par des procédés techniques comme les cartes magnétiques de crédit, de débits... (etc.).

#### **1.1.2.2 Les opérations connexes**

Ce sont des opérations additionnelles et complémentaires aux premières opérations, à l'exemple les opérations de change, les opérations sur or, métaux précieux et pièces, les opérations sur valeurs mobilières et produits financiers, le conseil en matière de gestion de patrimoine, le conseil en matière de gestion financière, l'ingénierie financière et les opérations de location simple. La plupart de ces opérations relèvent de la prestation de services.

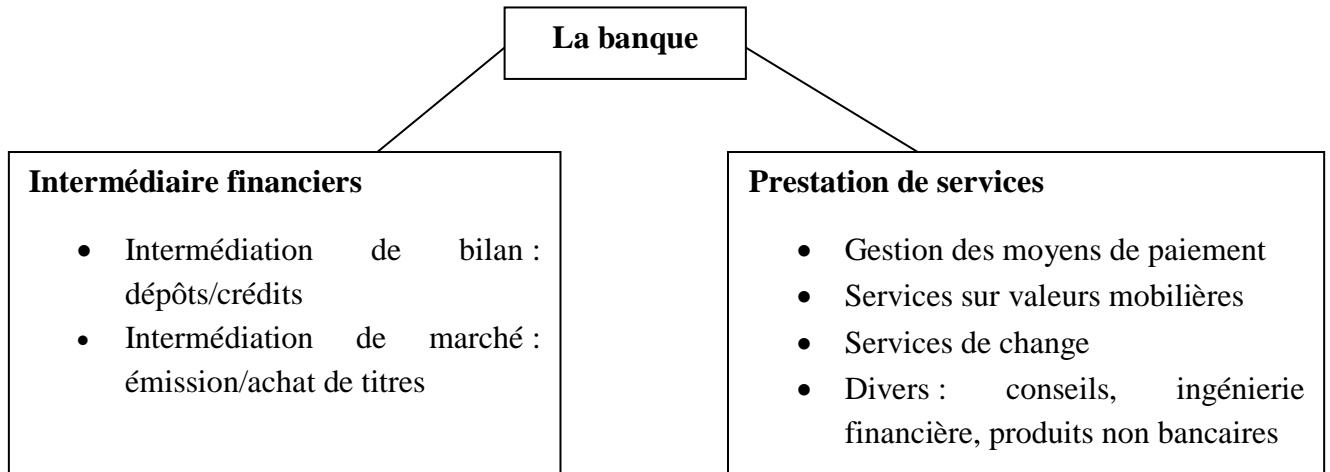
#### **1.1.2.3 Les opérations non bancaires**

Les banques peuvent accomplir des activités ne relevant pas des deux catégories précédentes comme la commercialisation de produits d'assurance ou de voyages organisés mais les revenus tirés de ces activités sont plafonnés par la réglementation bancaire à 10 % du produit net bancaire de l'établissement concerné.

#### **1.1.2.4 Les prises de participation**

Les prises de participation correspondent à la détention durable pour des motifs stratégiques d'actions émises par d'autres sociétés, établissements de crédit ou entreprises ne relevant pas de ce statut. Afin de mieux comprendre l'activité bancaire, cette dernière peut être schématisée comme suit :

Figure n° 01: la banque, intermédiaire financier et prestation de services



**Source** : Sylvie de Coussergues et Gautier Bourdeaux, « La gestion de la banque », Edition DUNOD 2010, p : 08.

Après avoir donné une idée générale sur la banque ainsi que ses opérations, nous jugeons opportun de sacrifier la section ci-après de notre travail de recherche à la typologie des risques financiers bancaires.

**Section 2 : Les risques financiers bancaires**

La banque est une experte en matière d'analyse des risques, d'ailleurs parmi ses objectifs principale est d'identifier et d'analyser les risques aux quels elle est exposée .Ces risques ont diverses origines et on distingue fréquemment les risques de l'activité bancaire avec le risque de contrepartie, le risque de liquidité, les risques de marché et les risques communs à toute activité économique avec les risques opérationnels qui englobent les risques de fraude, informatique, juridique...etc. La mauvaise gestion de l'un de ces risques peut alors mettre en cause la pérennité de la firme bancaire qui insolvable sera conduite à disparaître.

Dans ce développement, seuls les risques financiers bancaires « risque de taux, risque de change et risque de liquidité » seront étudiés. Mais avant d'aborder les risques financiers il est nécessaire de commencer par une petite définition de la notion du risque.

**2.1 La notion du risque****2.1.1 Origine du concept risque**

Plusieurs études ont été effectuées afin de déterminer l'origine du mot « risque ». Selon Laurent MAGNE et certains chercheurs ce mot trouve son origine dans la langue italienne ; plus exactement dans le mot italien "risco" qui signifie le danger.<sup>2</sup>

**2.1.2 Définition de la notion risque**

Afin de comprendre la signification exacte de la notion risque, il faut la définir convenablement. Selon le dictionnaire français LAROUSSE le risque peut signifier « la possibilité, probabilité d'un fait, d'u évènement considéré comme un mal ou un dommage ».

Il correspond également à l'incertitude qui pèse sur les résultats et les pertes susceptibles de survenir lorsque les évolutions de l'environnement sont adverses.<sup>3</sup>

**2.2 Les risques financiers bancaires**

Les risques financiers sont également sujets à l'interdépendance qui peut accroître le risque global de la banque en rendant difficile leur traitement individuel. Prenons l'exemple des opérations en devise, celles-ci exposent la banque au risque de change. Mais si la banque tient des positions ouvertes, elle sera exposée aussi au risque de liquidité et au risque du taux d'intérêt.

---

<sup>2</sup> Laurent MAGNE, « *Histoire sémantique du risque et de ses corrélats* », 2010, p : 04.

<sup>3</sup> BESSIS Joel, « *Gestion des risques et gestion Actif-passif des banques* »édition DALLOZ 1995, P :02

Le risque de liquidité à son tour peut se transformer en risque d'insolvabilité et à la faillite, c'est le cas de la banque anglaise Northern Rock Bank, après le retrait des clients de leurs fonds. Pour cela dans les points suivants on va expliquer d'avantage ses différents risques financiers.

### 2.2.1 Définition des risques financiers

Les risques financiers sont les risques ayant leur origine de : prise de position de change de l'établissement, l'octroi de financement et la collecte des ressources, et l'activité de marché.<sup>4</sup>

#### 2.2.1.1 Risque de taux et ses sources

Ce risque fait partie des principaux risques bancaires. Il devrait s'agir d'un élément de déclaration d'appétence au risque sous forme de gain ou de capital à risque sur une période donnée.

Le risque de taux correspond toujours à une variation potentielle du prix actuel ou future d'un élément d'actif ou du passif ou d'engagement hors bilan.<sup>5</sup>

Ce dernier est issu de la détention de créances et dettes dont la date de modification des taux d'intérêt qui leur sont attachées ne coïncide pas, sachant que pendant ce laps de temps les taux peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse. Il se manifeste par deux voies :

- **par un effet prix** : en raison de la liaison inverse entre le taux d'intérêt et le cours d'un actif de type obligation : la hausse des taux d'intérêt entraîne la baisse des cours des obligations que la banque détient dans son portefeuille-titres ;
- **par un effet revenu** : si le coût des ressources augmente avec les taux alors que le rendement des emplois est fixe ou moins réactif à la hausse des taux.<sup>6</sup>

Il correspond aussi au risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations du bilan et hors bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché.<sup>7</sup>

En d'autre terme il s'agit d'une éventuelle détérioration de la rentabilité à la suite d'une évolution défavorable du taux d'intérêt.

---

<sup>4</sup> LAMARQUE.E, « *Gestion bancaire* », Dareois et Pearson, Paris, 2008, p : 77.

<sup>5</sup> Vincent DEBELS, Gérard DESMULIERS et Bertrand DUBUS, « *Les risques financiers de l'entreprise : liquidité, change, taux* », Edition ECONOMICA, p : 266.

<sup>6</sup> Sylvie de Coussergues et Gautier Bourdeaux, « *La gestion de la banque* », Edition UNOD, p : 124.

<sup>7</sup> Article n°02 du règlement 2011-08 du 28 novembre 2011 relatif au control interne des banques et établissements financiers

### A. Les sources du risque de taux d'intérêt

Il existe quatre sources principales de risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire, qui rend nécessaire une gestion particulière de ce risque dans le cadre de l'ALM.<sup>8</sup>

#### ▪ Le non-adossement

La première source du risque de taux d'intérêt est le non-adossement, ou le décalage de volume et d'échéance entre les ressources à taux fixe et les emplois à taux fixe, ainsi que le décalage dans le réajustement des prix (repricing) des actifs et des passifs. Par exemple, le risque se matérialise quand une banque refinance un prêt à long terme à taux fixe (ou un excédent d'emplois à taux fixe à une échéance donnée) par un emprunt à taux variable fait face à une hausse brutale des taux d'intérêt. Le risque est d'autant plus élevé que le terme des actifs à taux fixe est éloigné et que la proportion d'actifs à taux fixe est importante dans le bilan de l'établissement.

#### ▪ Le risque de base (risque de spread)

Il se réalise lorsque les actifs et les passifs sont évalués selon des courbes de rendement différentes et lorsque l'écart entre ces deux courbes évolue. Le profit et les valeurs de marché peuvent alors en souffrir. C'est ce qui peut se produire lorsqu'un actif réajusté mensuellement en fonction d'un indice de taux comme les bons du Trésor américain est financé par un poste de passif qui est lui aussi réajusté mensuellement mais en fonction d'un autre indice de taux à l'exemple des SWAPS. Le risque de base provient alors des variations inattendues de l'écart entre les deux indices.

#### ▪ Le risque de déformation de la courbe de taux

La courbe des taux, également appelée structure par terme des taux d'intérêt "STTI", peut être définie comme « la relation qui lie les taux longs aux taux courts, déduite de l'analyse des rendements d'actifs d'une même classe de risque, d'une même fréquence de détachement de coupon et d'une même convention de calcul de taux et de différentes échéances. Cette structure ou gamme des taux à un moment donné, est représentée par la courbe qui, pour chaque maturité en abscisse, correspond à un taux d'intérêt associé en ordonnée ».<sup>9</sup>

<sup>8</sup><https://www.finance.com/in/finance-le-blog/Fr/comprendre-le-risque-de-taux> consulter le 02 /10/2022

<sup>9</sup> F.QUITTARD-PION et ROLOND, « La gestion du risque de taux d'intérêt », Edition ECONOMICA, Paris, 2000, p : 87.

Elle permet de donner une vision globale de la fonction suivie par les taux d'intérêt pour différentes échéances.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous la courbe prend généralement quatre formes :

▪ **Le risque de closes optionnelles**

Il désigne les options qui deviennent une source de risque du taux de plus en plus importante, à l'exemple des options qui sont comme instruments de dépôts donnant aux déposants le choix de retirer leurs fonds à tout moment ou les prêts remboursés à l'avance sans pénalité

**2.2.1.2 Le risque de change et ses sources.**

Le risque de change provient des fluctuations des taux de change entre la devise domestique de la banque et les autres devises. C'est le décalage qui produit le risque , par lequel la banque est susceptible de subir des pertes , lorsque des fluctuations défavorables affectent les taux de change d'une devise donnée sur une période au cours de laquelle la banque détient une position ouverte , sur les éléments du bilan ou hors bilan , ou comptant ou a terme .<sup>10</sup>

Le risque de change peut aussi être défini comme le risque de perte encouru par l'entreprise suite aux variations défavorables des cours de change auxquelles sont exposées les agents effectuant des échanges en devise étrangère. On distingue deux types de risque de change :<sup>11</sup>

- Un risque de dépréciation de la monnaie de paiement pour l'exportateur ;
- Un risque d'une appréciation de la monnaie de paiement pour l'importateur.

Le risque de change est supporté par l'importateur dans les deux cas, la couverture du risque de non-paiement procure une protection très moyenne à l'exportateur dans le cas de la remise documentaire, en revanche une protection bonne à excellente est à envisager dans le crédit documentaire. Dès lors qu'un agent économique à une dette ou dispose d'une créance en devise étrangère, il subit un risque de change en cas de variation du cours des monnaies. A l'exemple de la détérioration de la situation financière du pays du fait de la chute de prix du pétrole, le dinar a subi une importante dépréciation qui est devenue préoccupante .Le cours de l'Euro par rapport au Dinar est passé de 108,21 à 123,40 DA entre fin juin 2014 et fin mai 2016. Cette dépréciation

---

<sup>10</sup> Greuning et Bratanovic « *analyse et gestion du risque bancaire* », ESKA, Paris 2004, p.261

<sup>11</sup> Godih Djamel Torqui et Tefali Benyounes, L'essentiel sur le risque de crédit et le financement Bancaire de l'entreprise, édition n°2, Algérie, 2021, P64

du dinar à créer des difficultés aux entreprises algérienne , étant donné la dépendance commerciale de l'Algérie vis-à-vis de l'étranger .

Ce risque est localisé généralement dans le bilan et le hors bilan. Lors qu'un établissement effectue une transaction commerciale ou financière entre deux monnaies étrangères en ce qui concerne la banque, le risque de change peut naître des situations suivantes :

- Les prêts en devises étrangères à l'étranger consentis par la banque : en règlement d'importations ;
- Les garanties données par la société mère pour des emprunts à l'étranger en devise étrangère à des filiales ;
- L'implantation d'une filiale à l'étranger qui implique des flux financiers générant un risque de change, notamment les participations au capital, avances, prêts de la maison mère à la filiale et les redevances et dividendes de la filiale à la maison mère ;
- Les emprunts et les placements sur les marchés internationaux : en effet, dès qu'une banque détient des créances et des dettes libellées en monnaie étrangère, elle sera exposée à un risque de change qui se traduit par des gains ou de pertes de change.

#### **A. Les sources du risque de change**

Plusieurs facteurs, généralement macroéconomiques, peuvent être à l'origine du risque de change<sup>12</sup>

- Les variations des cours aussi bien sur le marché domestique qu'à l'étranger ;
- Le volume et le sens des flux de marchandises et de capitaux dans un pays ;
- Les événements politiques prévisibles et imprévisibles ;
- Les anticipations des agents et les opérations spéculatives sur les devises.

Tous ces facteurs affectent les cours des devises et exposent de ce fait la banque à un risque de change, lequel peut revêtir trois formes : il peut s'agir d'un risque de transaction, de traduction ou de consolidation.

- Transaction, quand il y a une modification de la rentabilité des opérations libellées en devises du fait des fluctuations des taux de change ;
- Traduction, lorsqu'il s'agit pour un établissement de convertir, par exemple en dinars algériens (devise d'expression), ses résultats libellés en Euro (devise d'origine). Il s'agit

---

<sup>12</sup> VAN GREUNING.H et BRAJOVIC BRATANOVIC.S, « Analyse et gestion du risque bancaire », ESKA, Paris, 2004, p : 262.

dans ce cas pour l'établissement de ramener dans les comptes sociaux les résultats générés par une activité en devise ;

- consolidation, lors de la consolidation des comptes d'un groupe ayant des filiales à l'étranger : le résultat consolidé d'un groupe peut être moindre si les résultats des filiales étrangères sont positifs et les devises d'activité de ces filiales dévaluées par rapport à la monnaie de consolidation.

### **2.2.1.3 Le risque de liquidité**

Le risque de liquidité est lié à l'activité d'intermédiation bancaire. Les évolutions des marchés de capitaux, et notamment de la titrisation, montrent cependant l'importance d'une deuxième forme de liquidité, la liquidité de marché, et, partant, d'une nouvelle manifestation du risque de liquidité.<sup>13</sup>

On ne va pas trop détailler ce risque dans cette section puisqu'il fera l'objet du second chapitre de notre travail.

Après avoir cité les principaux risques financiers, il est nécessaire d'aborder les méthodes de gestion de ces risques au niveau externe et interne de la firme banque, ce qui fait l'objet de la section ci-après.

---

<sup>13</sup>Sylvie de Coussergues et Gautier Bourdeaux, « La gestion de la banque », Edition DUNOD, p : 123.

**Section 3 : La gestion des risques financiers**

La stabilité du système financier dépend de la stabilité de ses trois composantes : les marchés de capitaux processus de la finance directe, le secteur bancaire processus de la finance indirecte et les systèmes de règlement qui sont également gérés par le secteur bancaire. De ce fait, la banque doit maintenir la stabilité de ce système financier à travers la maîtrise de ses risques tout en assurant une meilleure gestion de ces derniers.

Avant de commencer l'explication de cette gestion des risques financiers bancaires « le risque de taux, de change et de risque de liquidité », il est indispensable d'aborder le concept de la stabilité financière et la stabilité bancaire.

**3.1 La stabilité financière et la stabilité bancaire**

La bonne gestion des risques permet de maintenir une stabilité financière et de celle du système bancaire ces dernières sont définies comme suit :<sup>14</sup>

**3.1.1 La stabilité financière**

Un système financier stable est capable d'affecter de manière durable les ressources, d'absorber les chocs et les empêcher d'avoir un effet perturbateur sur l'économie réelle ou d'autres systèmes financiers. Le système ne devrait pas être une source de choc. La stabilité financière est une condition essentielle de croissance économique étant donné que la plupart des transactions de l'économie sont réglées par le truchement du système financier.

On remarque que cette dernière est définie essentiellement par l'absence de l'instabilité. Elle est considérée comme une condition essentielle de la croissance économique. Ainsi, nous pouvons dire que la stabilité financière est la capacité d'un système financier à maîtriser les perturbations et à observer les chocs afin d'éviter la propagation à la sphère réelle.

**3.1.2 La stabilité bancaire**

La stabilité du système bancaire s'attache aux phénomènes des crises financières et du risque systémique. Ces phénomènes identifient non seulement des désavantages relatifs au bien-être social d'une situation où dominent la méfiances l'incertitude, mais encore les caractéristiques d'un système vulnérable non équilibré l'intervention des autorités est indispensable pour éviter que les conséquences d'une instabilité financière entraînent des difficultés pour le secteur réel ...

---

<sup>14</sup> IGUERGAZIZ.Wassila, « Evolution de la réglementation prudentielle et son impacte sur la stabilité du système bancaire Algérienne »,2019 P:26

cette intervention de l'Etat est justifiée par le coût supporté par la société qui est largement supérieur à celui supporté par la banque .

La stabilité d'une banque est un concept très sensible puisqu'il est au cœur de développement et de stabilité de toute économie moderne, c'est ce qui explique d'ailleurs la haute surveillance de ce secteur et l'intervention de l'Etat en cas de crise.

**3.2 La gestion des risques financiers**

La gestion des risques financiers se réfère à la conception et à la mise en œuvre de procédures d'identification, de mesure et de gestion des risques financiers.

**3.2.1 La gestion du risque du taux d'intérêt**

La gestion du taux d'intérêt incombe au conseil d'administration qui détermine le degré d'exposition et définit le niveau de risque de taux d'intérêt acceptable. C'est une tâche de plus en plus difficile, elle englobe les différentes mesures et techniques qui permettent à la banque de réduire le risque de diminution de ses fonds propres due à l'évolution défavorable des taux d'intérêt. Les marchés dérivés fournissent de nombreux instruments financiers pour couvrir le risque d taux d'intérêt présentés sous le tableau suivant :<sup>15</sup>

**Tableau n°01 : Les instruments de couverture du risque de taux d'intérêt**

<b>Instruments</b>	<b>Explications</b>
FRA : accord sur un taux futur	appelé des contrats à terme utilisé lorsqu'on envisage d'effectuer ultérieurement un emprunt ou un placement pour une période déterminée. Il assure dès son achat le taux de l'opération future.
SWAP : contrat d'échange de taux d'intérêt	consiste à échanger un taux d'intérêt contre un autre pour une durée déterminée à l'avance autrement dit est l'option laissant l'acheteur bénéficiaire de l'évolution favorable des taux CAP et FLOOR
CAP : garantie de taux plafond	Il garantit un taux maximum, tout en gardant la possibilité de bénéficier d'une évolution favorable du marché.
FLOOR : garantie de taux plancher	il garantit un taux minimum, tout en gardant la possibilité de bénéficier d'une évolution favorable du marché

Source : Caroline SELMER, « Toute la fonction finance », Edition DUNOD 2006, P : 297-298

**3.2.2 La gestion du risque de change**

<sup>15</sup> Caroline SELMER, « Toute la fonction finance », Edition DUNOD 2006, P : 297-298.

On distingue deux catégories de technique de couverture de risque de change qui sont internes et externes :<sup>16</sup>

Les techniques internes désignent les procédures que l'entité met elle-même en place pour limiter le risque de change. Ces techniques de couverture se sont perfectionnées depuis les années 1980 et comprennent le choix de la monnaie de facturation qui veut dire la monnaie dans laquelle est libellé le contrat d'achat ou de vente, le termaillage qui consiste à accélérer ou à retarder les encaissements et les décaissements d'une devise selon l'évolution anticipée des cours de la devise concernée et le Netting qui désigne la compensation interne c'est-à-dire limiter le risque de change en compensant les encaissements et les décaissements dans une même monnaie ;

Les techniques externes, pour lesquelles l'entreprise utilise les instruments mis à sa disposition par les marchés ou des organismes extérieurs, peuvent limiter plusieurs risques de change. Certaines d'entre elles s'étant développées plus particulièrement depuis une vingtaine d'années, elles sont utilisées plus que celles internes. Certaines garantissent un cours déterminé au futur, d'autres limitent le risque de hausse ou de baisse d'une devise en laissant ouverte la possibilité de bénéficier d'une appréciation ou d'une dépréciation de la devise, d'autres encore garantissent le cours d'une devise à l'intérieur d'une fourchette de cours :

- La couverture sur le marché des changes à terme : c'est la plus utilisée du fait de sa simplicité d'emploi, de plus elle s'applique à l'exportation comme à l'importation ;
- La couverture sur le marché monétaire : peut être employée pour la couverture d'une exportation comme d'une importation ;
- Comparaison entre les couvertures sur le marché à terme et sur le marché monétaire porte sur les cours à prendre en compte, la comptabilisation et les couts des couvertures ;
- Les avances en devise, l'importateur comme l'exportateur peuvent recourir aux avances en devise ;
- Le marché des contrats à terme ou « futures » de devises ;
- Les marchés d'options de devises ;
- Les warrants sur devises ;
- Les swaps de devises et de taux ;
- La couverture du risque de change par des organismes externes

---

<sup>16</sup> Jean David Avenel et Max Peyrard, « *l'essentiel du risque de change et de ses instruments de couvertures* », 1<sup>er</sup> édition de lextensoéditions 2015, p : 67-96.

Enfin après avoir expliqué la gestion des risques financiers principalement du risque du taux d'intérêt et de celui du change, il reste la gestion du risque de liquidité qui fera l'objet du deuxième chapitre.

**Conclusion**

Le premier chapitre a montré que la notion de la banque est vraiment un concept difficile à cerner, étant donné la complexité de l'environnement bancaire, de ses activités et du rôle incontournable qu'elle joue dans l'économie. Ce dernier se manifeste essentiellement en l'intermédiation financière que joue la banque entre les agents à capacité de financement et ceux à besoin de financement.

Ce chapitre nous a servi pour introduire des notions générales sur la banque. Puis, nous avons conclu que le risque est inhérent à l'activité bancaire. Pour cela, nous avons évoqué la notion du risque, ses différents types financiers ainsi que le processus de gestion de ce dernier.

Dans le chapitre qui suit nous allons voir le risque de liquidité en détail, son origine ainsi que sa gestion au niveau national et international.

**Introduction**

Toute entreprise est confrontée à un ensemble de risques externes et internes qui doivent être appréciés. L'évaluation des risques consiste en l'identification et l'analyse des facteurs susceptibles d'affecter la réalisation de ces objectifs. Cette identification doit déboucher sur une cartographie des risques et une évaluation de la perte potentielle récurrente ou exceptionnelle attachés à ces risques.

En effet, toute activité comporte d'une manière ou d'une autre des risques et des dangers, plus particulièrement l'activité bancaire, ce qui revient au rôle d'interlocuteur que la banque assure. D'ailleurs elle est tenue de gérer de manière rationnelle ses avoirs pour éviter les pertes résultant d'incapacité de régler ses transactions dans l'immédiat. L'insuffisance de liquidité est un risque proprement lié à l'activité de la banque et peut se propager en risque systémique par la dépendance des établissements bancaires. Donc le suivi de ce risque doit être quotidien et nécessite des méthodes de gestion adéquates.

**Section 1 : Le cadre conceptuel du risque de liquidité**

Les banques dégagent des profits au travers du processus de transformation d'actifs qui se traduit par l'emprunt court en acceptant des dépôts du public et le prêt long en accordant des crédits à sa clientèle. Ainsi le banquier est tenu d'assurer une bonne gestion de ces liquidités afin de se prévenir d'éventuels risques engendrant des crises financières tels que le risque de liquidité qui a contribué au déclenchement de la crise de liquidité mondiale en 2007 débutée par l'éclatement de la bulle du prix de logements.

Cette crise a été amplifiée par un mauvais contrôle des innovations financières, notamment les opérations de titrisation sur le marché des prêts hypothécaires résidentiels dès que la baisse de valeur des biens immobiliers a déprécié les produits structurés : RMBS, CDO. Il en a résulté dans la panique la défaillance de nombreuses banques et d'institutions financières appartenant au système bancaire parallèle.

Cette section évoquera le concept du risque de liquidité et ses sources tout en commençant par la notion de la liquidité bancaire afin d'aborder sa gestion dans le reste du chapitre.

**1.1 La notion de la liquidité bancaire**

Depuis la crise des Subprimes la liquidité demeure un sujet d'actualité et une préoccupation majeure des différents intermédiaires financiers. Ces derniers ont apporté, en permanence de la liquidité à travers les opérations de marché ou par l'obtention des passifs liquides provenant de la transformation des actifs non liquides. En effet, cette crise a remis en question la notion de la liquidité en plus de la solvabilité qui était toujours, le souci des régulateurs au détriment de la liquidité.

De ce qui suit, nous allons présenter la définition de la liquidité bancaire, le risque de liquidité pour passer à ses différentes sources.

**1.1.1 Définition de la liquidité bancaire**

La liquidité bancaire se traduit par la capacité d'une banque à faire face à ses obligations de trésorerie en fonction de leur échéance. Dans les banques traditionnelles, la liquidité correspond aux espèces, ou aux actifs pouvant être rapidement convertis en espèces, nécessaires pour faire face à court terme aux demandes de retraits de fonds. On parle de « liquidité de financement ». Pour les banques plus investies dans la négociation d'actifs, la liquidité bancaire représente la capacité d'une banque à « liquider » c'est-à-dire vendre sur les marchés un actif non monétaire par exemple un titre d'investissement. On parle alors de « liquidité de marché ».

## 1.2 Le risque de liquidité

### 1.2.1 Définitions du risque de liquidité

Le risque de liquidité est une notion particulière qui est définie différemment par plusieurs théoriciens :

Le risque de liquidité est le risque, pour un établissement de crédit de ne pas pouvoir faire face à un moment donné à ses engagements ou à ses échéances par la souscription de nouvelles dettes et/ou par la mobilisation des actifs.<sup>17</sup>

Le règlement n° 11-04 du 24 mai 2011 portant identification, mesure, gestion et contrôle du risque de liquidité le définit comme «Les banques et les établissements financiers sont tenus de mettre en place, dans les conditions prévues aux articles suivants, un dispositif d'identification, de mesure, d'analyse et de gestion du risque de liquidité. Ce dernier est défini comme le risque de ne pas pouvoir faire face à ses engagements, ou de ne pas pouvoir dénouer, ou compenser, une position, en raison de la situation du marché, dans un délai déterminé et à un coût raisonnable.».<sup>18</sup>

C'est un risque inhérent à l'activité d'intermédiation traditionnelle puisque le terme des emplois est toujours plus long que celui des ressources et plus particulièrement les dépôts de la clientèle. A ce titre, la banque se trouve dans l'incapacité de faire face à une demande massive et imprévue de retraits de fonds.<sup>19</sup>

Donc, le risque de liquidité est considéré comme étant la résultante de l'activité principale de la banque, à travers la discordance entre la maturité des dépôts et celle des crédits. En effet, une structure bilancielle basée sur des ressources instables augmente la probabilité de survenance du risque de liquidité. En résumé, ce risque traduit l'incapacité d'une banque, à un instant donné, à avoir un stock d'actifs suffisant pour répondre aux demandes de remboursement des ressources.

### 1.2.2 Les sources du risque de liquidité

Après avoir donné certaines définitions du risque de liquidité, il est important de passer à l'identification de ses sources. En effet la littérature a regroupé ces facteurs en deux grandes familles à savoir les facteurs endogènes qui englobent des éléments internes à la banque et ceux

<sup>17</sup> BESSIS Joel, « *Gestion des risques et gestion Actif-passif des banques* » édition DALLOZ 1995,p : 45

<sup>18</sup> Article n°01 de règlement n° 11-04 du 24 mai 2011 portant identification, mesure, gestion et contrôle du risque de liquidité.

<sup>19</sup> Coussergues et Bourdeaux.o, « *Gestion de la banque, du diagnostic à la stratégie* », Edition DUNOD, 2007, p : 123.

exogènes concernant les facteurs externes. D'abord on va commencer par l'explication des facteurs endogènes qui sont internes à la banque.

### **1.2.2.1 Les facteurs endogènes**

#### **A. La transformation des échéances**

Dans ce qui précède, nous avons marqué l'importance de l'intermédiation bancaire qui se manifeste par la transformation des dépôts collectés en crédits.

Donc, nous constatons que l'activité principale des établissements de crédit constitue en la transformation des dépôts collectés auprès des ménages « ayant généralement une échéance à court terme » en emprunts de moyens et long terme, qui aura comme utilité ultime l'amélioration de la rentabilité.

#### **B. Les retraits massifs**

La liquidité dépend de la réputation des établissements de crédits. Ce qui explique le choix des déposants qui s'adressent aux banques dignes de confiance pour placer leurs argents. Pour cela, la banque doit veiller à protéger son image de marque afin d'éviter son exposition à un risque de liquidité.

#### **C. L'insolvabilité de l'emprunteur**

Les banques accordent des crédits à leur client quel qu'il soit entreprise, particulier, établissements de crédits, collectivité territoriale ou État dans l'espoir d'être remboursées en totalité et à échéance. Mais, comme il s'agit d'un événement incertain, l'encaissement de ces flux futurs n'est pas garanti. Par conséquent, les entrées de flux prévues qui ne se réalisent pas, peuvent entraîner pour le banquier des pertes totales ou partielles et affecter la liquidité négativement. Donc, si la probabilité de défaut des emprunteurs augmente, le risque de liquidité sera plus important.<sup>20</sup>

#### **D. Le comportement des clients**

Ce comportement se manifeste en options que les différents clients exercent notamment de remboursement ou de retrait anticipé qui donnent droit à son détenteur de l'exercer aux dates convenues dans le contrat. Cette assurance est utilisée par les clients de la banque, soit pour le remboursement anticipé de crédits, soit pour le retrait des fonds prêtés avant l'échéance contractuelle. Ces dernières convenues déstabilisent le bilan de la banque, par les entrées et les sorties de liquidité qui ne seront pas réalisées à l'échéance.

---

<sup>20</sup> Sylvie de Coussergues et Gautier Bourdeaux, « *La gestion de la banque* », Edition DUNOD, p : 172.

### E. Les opérations hors bilan

Les opérations de hors bilan représentent des engagements accordés par la banque tels que les lignes de crédits autorisées, les cautions bancaires..., et des engagements reçus de la part de ses clients comme les garanties, les cautionnements reçus. Ces derniers sont incertains et n'engendrent pas de mouvement de fonds, mais ils peuvent se réaliser dans les délais convenus. Donc, les banques doivent planifier et prévoir ces engagements afin d'éviter l'exposition au risque de liquidité.

La transformation de ces engagements de hors bilan en des écritures bilancielles peut engendrer des difficultés de liquidité pour les banques.<sup>21</sup>

Après avoir parlé des facteurs internes, il est utile d'aborder les facteurs externes qui se matérialisent par la crise systémique.

#### 1.2.2.2 Les facteurs exogènes

Les banques peuvent subir un risque de liquidité suite à une crise systémique, qui est un facteur exogène à la banque. L'illustration de la crise de 2007 a bien expliqué les facteurs déclencheurs de cette dernière, dont l'origine est due à la baisse des prix de l'immobilier détenus en tant que garanties des prêts hypothécaires accordés à la classe moyenne américaine ce qui a provoqué des perturbations sur le marché financier.

Ces différentes perturbations de : faillite d'institutions financières, récession de l'activité économique, défaut de paiement d'Etats surendettés..., touchant le système financier et monétaire ont conduit à un resserrement de la liquidité circulante sur le marché.<sup>22</sup>

Après avoir cité la notion de la liquidité bancaire et son risque lié, la section suivante va traiter l'ensemble des règles Bâloise qui régissent ce dernier au niveau international et national.

---

<sup>21</sup> Dov .Ogien « *comptabilité et audit bancaire* » 2<sup>ème</sup> EDITION DUNOD2008

<sup>22</sup> Frederic MISHKIN , « *monnaie, banque, et marché financier* », 10<sup>ème</sup> Edition nouveaux horizons 2017, P :386

## **Section 02 : Les méthodes de surveillance des banques au niveau national par approche ratio et ALM.**

Lorsqu'on parle de l'institution bancaire, on pense directement aux risques qui peuvent causer des dommages colossales à l'ensemble du système bancaire par l'effet de contagion, et que cette dernière doit affronter quotidiennement afin d'atteindre ses objectifs tracés dans le cadre de son activité principalement celui de la rentabilité.

Dans le but d'éviter la faillite de ces établissements de crédits, les autorités de tutelle ont imposé un ensemble de règles établie par l'initiative du groupe des dix pays G10<sup>23</sup> qui doivent être respectées strictement, et ceci à travers la mise en place d'un dispositif de suivi et de contrôle des risques que chaque banque centrale d'un pays doit adapter selon ses spécificités juridiques et en fonction de sa conjoncture économique.

En Algérie, c'est la Banque d'Algérie qui s'en charge de l'élaboration de la réglementation prudentielle et de sa promulgation par la publication d'un ensemble de règlements auxquels se soumettent obligatoirement les banques et les établissements financiers.

Dans cette section, on va parler des approches de gestion du risque de liquidité essentiellement par l'approche des ratios et l'approche ALM.

### **2.1 La gestion du risque de liquidité par les ratios**

Dans le cadre de cette réglementation, les autorités de tutelle imposent aux banques et aux établissements financiers le respect de certaines contraintes, exprimées en ratios, à savoir :

#### **2.1.1 Les ratios de liquidité**

##### **▪ Le coefficient minimum de liquidité « LCR »**

Selon le règlement n° 11-04 du 24 mai 2011 portant identification, mesure, gestion et contrôle du risque de liquidité : les banques et les établissements financiers sont tenus de respecter un rapport entre, d'une part, la somme des actifs disponibles et réalisables à court terme et des engagements de financement reçus des banques, et, d'autre part, la somme des exigibilités à vue et à court terme et des engagements donnés. Ce rapport est appelé coefficient minimum de

---

<sup>23</sup> En réalité c'est douze pays : huit membres de l'Union Européenne (Allemagne, Belgique, France, Royaume-Uni, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède), ainsi que le Canada, la Suisse, les Etats Unis et le Japon.

liquidité. Ses composantes et ses modalités d'établissement sont définies par instruction de la Banque d'Algérie.

Les banques et établissements financiers doivent à tout moment présenter un coefficient de liquidité au moins égal à 100 %<sup>24</sup>.

$$\frac{\text{Actifs disponibles et réalisables à CT+Engagements de financement reçus des banques}}{\text{Exigibilités à vue et à CT+Engagements donnés}} > 100\%$$

Ce ratio est la variante moins stressée du LCR proposé dans les recommandations de Bale III.

#### ▪ Le ratio d'observation

C'est un ratio qui vient pour compléter le ratio de liquidité dans le but de renforcer l'analyse de la liquidité à court terme. Il porte sur une durée de trois mois au-delà du mois à venir.<sup>25</sup>

Pour cela que l'instruction 07-11 qui porte sur les coefficients de liquidité des banques et des établissements financiers vient pour renforcer le Règlement 11-04 et montrer aux banques commerciales l'application de ces dernière et le calcul du coefficient de liquidité expliqué à travers les articles de cette instruction notamment de l'article 02 jusqu'à l'article 07<sup>26</sup> et présenté pour différentes périodes dans les annexes<sup>27</sup> comme suit :

- Le premier tableau qui représente tous les éléments de l'actif c'est-à-dire les avoirs disponibles de la banque ou bien les rentrées à court terme : les actifs disponibles réalisable à court terme et des engagements de financement reçus illustré dans MOD5000 ;
- Et le deuxième trace les éléments sortant à court terme cela veut dire le total des exigibilités à vue et à court terme et des engagements donnés illustré dans MOD5001.

Le rapport entre ces deux catégories d'élément par ordre « Actifs/Passifs » nous donne le coefficient de liquidité. Ainsi on pourra détecter si la banque est en situation d'excédent ou d'insuffisance de liquidité, et si c'était le cas la banque doit s'adresser soit au marché

<sup>24</sup> Article 03 du Règlement N°2011-04 du 24 Mai 2011 de la Banque d'Algérie portant identification, mesure gestion et contrôle de risque de liquidité.

<sup>25</sup> Article 04 du Règlement N°2011-04 du 24 Mai 2011 de la Banque d'Algérie portant identification, mesure gestion et contrôle de risque de liquidité.

<sup>26</sup> Instruction N°07-2011 du 21 décembre 2011 de la Banque d'Algérie qui portant sur les coefficients de liquidité des banques et des établissements financiers.

<sup>27</sup> Annexes 1 ; 2 ; 3 de l'instruction N°07-2011 du 21 décembre 2011 de la Banque d'Algérie qui portant sur les coefficients de liquidité des banques et des établissements financiers.

interbancaire soit à la banque centrale pour un refinancement pour combler son insuffisance de liquidité illustré dans MOD5002.

Dans le cadre de la gestion de leur liquidité, les banques algériennes sont incitées à tester régulièrement leur niveau de résistance à des situations extrêmes<sup>28</sup>, et ce à travers les stress test et à établir, par conséquent, un plan de secours précisant les stratégies à suivre en cas de la réalisation des scénarios de crise déjà élaborés.

▪ **Le coefficient des fonds propres et ressources permanentes**

Il s'agit d'un ratio de couverture du risque de liquidité à long terme. Il délimite la fonction de transformation des échéances qu'exerce une banque et cela afin d'assurer un certain équilibre entre emplois et ressources à long terme et éviter la « déconsolidation » du bilan.

Le coefficient des fonds propres et ressources permanentes est défini comme suit<sup>29</sup> :

$$= \frac{\text{fonds propres assimilés} + \text{ressources à long terme}}{\text{Actifs immobilisés} + \text{Emplois à Long Terme}} \geq 60\%$$

Ce ratio a fait également l'objet des recommandations de Bale III avec une vision plus stressée sous forme du « Net Stable Funding Ratio » (NSFR) ou le ratio de liquidité à long terme.

A fin d'assurer une meilleure surveillance et un niveau de contrôle très élevé les autorités monétaires algériennes ont mis en place un dispositif prudentiel du règlement n°11-08 du 28 Novembre 2011 relatif au contrôle interne des banques et établissements financiers.

Ce règlement stipule dans son article 03 que le contrôle interne des banques et des établissements financiers se compose de l'ensemble des processus, méthodes et mesures visant, notamment, à assurer en permanence<sup>30</sup> :

- La maîtrise des activités ;
- Le bon fonctionnement des processus internes ;
- La prise en compte de manière appropriée de l'ensemble des risques, y compris les risques opérationnels ;
- Le respect des procédures internes ;

<sup>28</sup> Articles 21-24 du Règlement n° 11-04 de la Banque d'Algérie portant identification, mesure, gestion et contrôle du risque de liquidité.

<sup>29</sup> Article 09 du Règlement n° 04-04 du 19 juillet 2004 de la Banque d'Algérie fixant le rapport dit coefficient de fonds propres et de ressources permanentes.

<sup>30</sup> Article 03 du règlement n°11-08 du 28 Novembre 2011 de la Banque d'Algérie relatif au contrôle interne des banques et établissements financiers.

- La conformité aux lois et règlements ;
- La transparence et la traçabilité des opérations bancaires
- La fiabilité des informations financières ;
- La sauvegarde des actifs ;
- L'utilisation efficiente des ressources.

Et précise dans son article 04, que le dispositif de contrôle interne que les banques et établissements financiers doivent mettre en place comprend, notamment :

- Un système de contrôle des opérations et des procédures internes ;
- Une organisation comptable et du traitement de l'information ;
- Des systèmes de mesure des risques et des résultats ;
- Des systèmes de surveillance et de maîtrise des risques ;
- Un système de documentation et d'archivage.<sup>31</sup>

## **2.2 La gestion du risque de liquidité par l'approche ALM**

L'ALM représente un outil de gestion des risques véritable et intellectuel, qui est en développement, depuis une quarantaine d'années ; elle fait l'objet d'une grande attention de la part des régulateurs de plus en plus sensibles à la sécurité du système bancaire. Cette méthode a été développée par les institutions financières anglo-saxonnes à partir des années 1970 afin de répondre à leurs préoccupations en matière de gestion des risques et de pilotage stratégique.

Cette dernière cherche donc à atteindre son objectif de trouver une structure de bilan qui permet à la banque d'optimiser le couple risque-rentabilité, et ce, dans cet environnement caractérisé par des conditions réglementaires contraignantes.<sup>32</sup>

Compte tenu de l'importance de la gestion de la liquidité bancaire dans la réalisation de ce but, l'ALM fait appel à ses différents outils pour mesurer et gérer le risque de liquidité. C'est dans ce sens-là que la prochaine section sera développée.

---

<sup>31</sup> Article 04 du règlement n°11-08 du 28 Novembre 2011 de la Banque d'Algérie relatif au contrôle interne des banques et établissements financiers.

<sup>32</sup>Sylvie de Coussergues et Gautier Bourdeaux, « La gestion de la banque », Edition DUNOD, p : 201.

### Section 3 : L'ALM dans la gestion du risque de liquidité

Après avoir présenté dans les deux dernières sections le cadre théorique et réglementaire du risque de liquidité, cette présente section sera consacrée à la gestion de ce risque par l'approche dite en anglais « ALM » c'est-à-dire : Asset and Liability Management, correspondant à la gestion Actif- Passif de la banque et ses techniques de couverture. Mais avant d'entamer l'explication de cette approche, nous jugerons important d'aborder en premier lieu les différentes classes du bilan bancaire.

#### 3.1 L'étude du bilan bancaire

Les états financiers publiables des établissements assujettis sont constitués du bilan et hors bilan, du compte de résultats, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de l'annexe<sup>33</sup>. Ces états financiers doivent être préparés sur la base des principes comptables et des règles d'évaluation et de comptabilisation visés par le règlement n°09-04 du 23 juillet 2009 portant plan de comptes bancaire et règles comptables applicables aux banques et aux établissements financiers.<sup>34</sup>

Ce bilan bancaire est un document dans lequel se sont classés l'ensemble des actifs représentant les emplois de l'institution bancaire, et du passifs qui englobent l'ensemble de ses ressources. D'où le hors bilan se constitue d'un ensemble de comptes annexés au bilan qui retracent des engagements futurs ou virtuels de l'établissement, et ce sans donner lieu à des mouvements de trésorerie.<sup>35</sup>

#### 3.2 Les différentes classes du bilan

##### 3.2.1 L'actif du bilan bancaire

Les postes d'actif, qui correspondent aux emplois réalisés par l'établissement comprennent quatre catégories principales d'opérations et qui sont classées selon un ordre de

<sup>33</sup> Article 02 Règlement N°2009-05 du 18 Octobre 2009, de la Banque d'Algérie relatif à l'établissement et à la publication des états financiers des banques et des établissements financiers.

<sup>34</sup> Article 05 Règlement N°2009-05 du 18 Octobre 2009, de la Banque d'Algérie relatif à l'établissement et à la publication des états financiers des banques et des établissements financiers.

<sup>35</sup> Xavier BRADLEY, CHRISTIAN Descomps, « monnaie Banque Financement », Edition DALLOZ 2005, P : 297.

liquidité du plus liquide au moins liquide <sup>36</sup>, et qui sont détaillées dans l'annexe au règlement N° 2009-04 du 23 Juillet 2009 nomenclature des comptes : <sup>37</sup>

### **3.2.1.1 Les opérations de trésorerie et opérations interbancaires**

Elles correspondent aux différents avoirs que la banque détient en caisse, à la banque centrale, aux centres de chèques postaux, ainsi que les créances à vue et à terme qu'elle possède auprès des autres établissements de crédit régionaux ou internationaux. Elles comprennent également les effets publics nommés les bons du Trésor et les valeurs assimilées qui sont des créances à court terme.

### **3.2.1.2 Les opérations avec la clientèle**

Elles regroupent l'ensemble des crédits consentis à la clientèle non bancaire qui s'agit des particuliers, entreprises, administrations. Dans cette catégorie se sont exclues les opérations effectuées avec les établissements de crédits cités avant, les emplois matérialisés par des titres, mais aussi les opérations qui constituent de simples engagements par signature figurant dans le hors bilan.

### **3.2.1.3 Les opérations de portefeuille titres et comptes de régularisation**

Elles englobent l'ensemble des titres que détient la banque pour son propre compte. Ces titres comprennent les valeurs à revenu fixe ou variable « actions et obligations », les titres de participation et les autres titres détenus à long terme.

### **3.2.1.4 Les valeurs immobilisées**

Les comptes de cette classe enregistrent les emplois destinés à servir de façon durable à l'activité de l'établissement bancaire. Elles comprennent principalement les prêts subordonnés et les immobilisations qu'elles soient financières, corporelles ou incorporelles.

## **3.2.2 Le passif du bilan bancaire**

Les postes de passif donnent l'information sur l'origine des ressources dont dispose la banque et qui sont classées selon un ordre décroissant d'exigibilité du plus exigible au moins exigible.<sup>38</sup>

### **3.2.2.1 Les dettes envers la banque centrale, les CCP et les autres établissements de crédit**

---

<sup>36</sup> Xavier BRADLEY, CHRISTIAN Descomps, « monnaie Banque Financement », Edition DALLOZ 2005, P : 298.

<sup>37</sup> Règlement N°2009-04 du 23 Juillet 2009 portant plan de comptes bancaire et règles comptables applicables aux banques et aux établissements financiers.

<sup>38</sup> Xavier BRADLEY, CHRISTIAN Descomps, « monnaie Banque Financement », Edition DALLOZ 2005, P : 298.

On trouve principalement les postes des emprunts effectués auprès de la banque centrale et les emprunts obtenus des autres établissements.

### **3.2.2.2 Les opérations avec la clientèle**

Elles englobent l'ensemble des dépôts effectués par les différents clients non bancaire qu'ils soient des dépôts à vue, à terme ou bien compte d'épargne que cette clientèle détient à la banque.

### **3.2.2.3 Les dettes représentées par titre**

Elles sont constituées des émissions auxquelles la banque a procédé sur le marché de capitaux pour trouver et diversifier ses ressources. On peut trouver dans ce poste aussi, les bons de caisse, les titres du marché interbancaire et les titres de créances négociables émis au niveau national et à l'international, les obligations et autres titres à revenu fixe.

### **3.2.2.4 Les provisions pour risques et charges**

Elles sont destinées à compenser les événements futurs indépendants de la dépréciation d'un poste d'actif.

### **3.2.2.5 Les capitaux propres**

Ils correspondent à l'ensemble des moyens de financement apportés ou laissés à la disposition de l'établissement bancaire de façon permanente ou durable, les produits et charges différés ainsi qu'au résultat de l'exercice.

## **3.3 La GAP et objectif**

La gestion actif-passif a pour fonction de gérer les risques financiers : les risques de taux, de liquidité, de change et de contrepartie sur la sphère financière. Elle participe aussi à la gestion des fonds propres de l'établissement en contribuant à définir les objectifs de niveau et de rentabilité de ceux-ci. C'est donc la gestion de l'équilibre global du bilan<sup>39</sup>

Ainsi on peut comprendre que l'ALM est une méthode qui permet à la banque de coordonner l'utilisation de ses actifs et passifs dans le but d'atteindre un niveau maximum de rentabilité. Essentiellement, elle permet de gérer les risques de liquidité, de taux et de change mais aussi d'optimiser le couple rentabilité/risque en fonction des évolutions du marché.

---

<sup>39</sup> M, Dubernet. « *Gestion actif-passif et tarification de services bancaires* ». Edition Economica, Paris 1997. P : 291.

### **3.3.1 Missions de la GAP**

L'approche ALM a pour mission de :

- Gérer les équilibres bilanciaux en assurant une cohérence entre les grandes masses du bilan de la banque ;
- Gérer les risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change conformément aux préférences de la banque ;
- Gérer, à titre prévisionnel, les ratios financiers conformément à la réglementation prudentielle ;
- Contribuer à la tarification des opérations bancaires...etc<sup>40</sup>.

### **3.3.2 La démarche de la gestion des actifs et passifs**

#### **3.3.2.1 La démarche globale**

L'énoncé des missions de la GAP montre clairement qu'elle procède d'une démarche globale concernant toutes les composantes de la firme bancaire. Elle ne doit donc pas être confondue avec la gestion de trésorerie qui gère pour compte propre ou pour compte de tiers des positions de liquidité, taux ou change. Il montre également que la GAP qui se concentre sur la marge d'intérêts est responsable des risques de liquidité, de taux et de change et que le risque de contrepartie qui pourtant fournit l'explication la plus fréquente de la rentabilité bancaire ne peut lui être imputé.<sup>41</sup>

#### **3.3.2.2 La démarche prévisionnelle**

Cette démarche prend des décisions au moment présent pour gérer une situation future. Elle comporte les étapes suivantes:

##### **▪ L'identification et la mesure des risques**

Les positions de liquidité, taux d'intérêt et de change fournissent une mesure de l'exposition de la banque aux différents risques. Cette mesure s'applique à un Horizon temporel déterminé.

##### **▪ Les prévisions des taux d'intérêt et de change**

Dans cette étape, la banque effectuera des prévisions sur l'évolution de la liquidité, du taux d'intérêt et du taux de change en émettant des hypothèses favorables/défavorables sur les évolutions possibles du taux d'intérêt et du taux de change.

##### **▪ Les simulations**

---

<sup>40</sup>Sylvie de Coussergues et Gautier Bourdeaux, « *La gestion de la banque* », Edition DUNOD, p : 202.

<sup>41</sup> Darmon. J, Stratégies bancaires et Gestion de bilan, Economica, Paris, 1998, page 204.

En se basant sur les hypothèses précédemment émises, la banque calculera sa marge d'intérêt prévisionnelle en tenant compte du scénario le plus défavorable. Dans ce cas, une comparaison doit être effectuée entre la perte estimée et les fonds propres de la banque. Selon son degré d'aversion au risque, la banque jugera si le montant de la perte estimée est acceptable.

▪ **Les décisions**

Il s'agit de choisir parmi les différentes simulations la plus réaliste mais aussi celle qui engendre la rentabilité la plus élevée pour un niveau de risque donné et celle qui est le plus en adéquation avec les choix stratégiques de la banque.

### **3.3.3 Outils de la GAP**

L'approche l'ALM propose des mesures dites de première et de deuxième génération de mesure des risques financiers. La première génération a pour base la projection et la comparaison des flux financiers à l'actif et au passif quant à la deuxième, basée sur des modèles de simulation de bilan qui permettent la projection des résultats financiers et comptables en fonction d'un jeu d'hypothèses fixées par l'utilisateur

#### **3.3.3.1 Les outils de la première génération**

Cette génération a pour base la projection et la comparaison des flux financiers à l'actif et au passif. Elle fait appel à des outils à savoir :

- Le profil d'échéance ;
- Les impasses en liquidité ;
- Les indicateurs de gestion du risque de liquidité.

##### **A. Le profil d'échéance**

Le profil d'échéances est un tableau qui classe les actifs et les passifs selon leur durée restant à courir et qui représente donc les amortissements des emplois et des ressources<sup>42</sup>.

Le profil d'échéance est comme un bilan, il a un caractère instantané, donc il doit être mis à jour régulièrement. Ce dernier indique à un moment donné la position de liquidité sur l'ensemble des dates futures, il peut être déterminé soit dans une hypothèse de « fonte de bilan » éliminant tout encours nouveau, soit dans une hypothèse de « production nouvelle » intégrant les encours futurs estimés. Les classes d'échéance rapprochées couvrent des périodes de faible

---

<sup>42</sup> Darmon. J, Stratégies bancaires et Gestion de bilan, Economica, Paris, 1998, page 113.

amplitude, car le risque de liquidité immédiat qui est mesuré, pour les échéances plus lointaines, les classes couvrent des périodes de plus longues durées.<sup>43</sup>.

Cette définition est illustrée par le tableau ci-dessous sur la base des données simples suivantes :

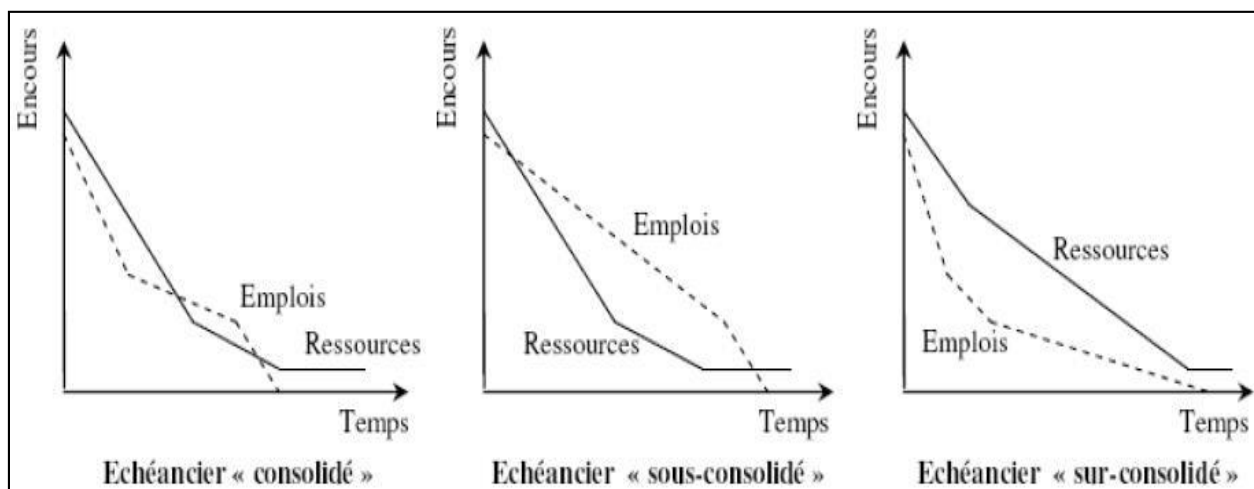
**Tableau n °02: Profil d'échéance simplifié (en millions)**

Période D	Actifs	Passifs
1 semaine	4 200	4 800
7 jours $\leq D < 1$ mois	5 000	6 400
3 mois $\leq D < 6$ mois	5 400	8 600
6 mois $\leq D < 1$ an	4 200	5 800
1 mois $\leq D < 3$ mois	2 400	2 000
1 an $\leq D < 2$ ans	3 400	1 000
2 ans $\leq D < 5$ ans	2 900	1 400
Plus de 5 ans	4 000	1 500
<b>Total</b>	<b>31 500</b>	<b>31 500</b>

Tiré de : S, De Coussergues et G, Bourdeaux. Gestion de la banque : du diagnostic à la stratégie. p.217.

Ces échéanciers donnent la situation de liquidité du bilan, c'est-à-dire de son degré de consolidation. Divers cas de figure sont possibles :

**Figure n°02 : la consolidation du bilan bancaire**



**Un bilan consolidé :** il s'agit d'une situation théorique où les emplois et les ressources s'amortissent au même rythme.

**Un bilan sous consolidé :** lorsque les emplois s'amortissent plus lentement que les ressources (un risque de liquidité).

**Un bilan sur-consolidé :** lorsque les emplois s'amortissent plus vite que les ressources (le surplus dégagé représente un coût pour la banque).

**Source :** BESSIS. Joël, « Gestion des risques et gestion Actif-Passif des banques », Paris, 1995, p : 103.

Toutefois, il convient de noter que l'établissement du profil d'échéance exige une évaluation précise des actifs et passifs. Ce qui n'est pas toujours facile à réaliser vue les particularités de certains éléments du bilan tels que<sup>44</sup>:

- Les éléments sans stipulation de terme ;
- Les éléments à échéance juridique différente de l'échéance pratique ;
- Les éléments du hors bilan.

**a. Les éléments sans stipulation de terme**

On parle principalement des dépôts à vue (DAV), des fonds propres et de l'encaisse de la banque. La définition contractuelle considère les dépôts à vue comme étant le passif le plus exigible du bilan dans la mesure où leur remboursement peut survenir à tout moment, tandis que la pratique montre que cette source est relativement stable en raison de sa répartition entre un grand nombre de déposants. De ce fait, la détermination des échéances de ces derniers repose sur différentes approches :

- Une vision prudente qui propose de mettre les dépôts à vue dans l'échéance la plus proche conformément à la définition contractuelle ;
- Une deuxième vision consiste à faire des projections des dépôts à vue à travers des méthodes de modélisation qui intègrent des variables explicatives telles que la croissance économique, le taux d'intérêt, etc.
- Une troisième approche consiste à distinguer entre le noyau stable qui désigne la partie des dépôts à vue stable sur une période, et la partie volatile des dépôts à vue. Le noyau sera mis dans l'échéance la plus éloignée tandis que la partie volatile sera considérée comme une dette à court terme.

Contrairement aux dépôts à vue, les fonds propres sont considérés comme des ressources de long terme.

---

<sup>44</sup> J, Darmon. Stratégies bancaires et gestion de bilan. Paris: Economica, 1998. p114.

**b. Les actifs et passifs à échéance juridique différentes de leurs échéances réelles**

Il s'agit principalement des crédits renouvelables, et les remboursements par anticipation. En effet, certains crédits ont une échéance courte, mais ils sont régulièrement renouvelés tels que les découverts ; les opérations interbancaires au jour le jour qui peuvent se renouveler quotidiennement font parties aussi de cette catégorie.

Par ailleurs, certains crédits accordés comportent des options de remboursement anticipé qui modifient l'échéance réelle du crédit et contredisent les projections établies dans ce cas, la banque fait appel à ses expériences pour établir le profil d'échéances le plus fiable.

**c. Les éléments hors bilan**

Ce sont des engagements dont la réalisation est incertaine, ils englobent essentiellement les lignes de crédit, les opérations à terme de change ou sur instrument financier. L'exigibilité de ces engagements est subordonnée à un événement futur mais incertain. S'il est difficile d'évaluer les entrées et sorties de fonds découlant de ces opérations, il est néanmoins nécessaire de les estimer sur la base de constatations passées ou encore en appliquant un principe de prudence : le caractère incertain de ces flux et laissé de côté et les engagements hors bilan sont reportés dans le profils d'échéances.<sup>45</sup>

**B. Les impasses en liquidité ou les gaps de liquidité**

« L'impasse en liquidité représente la différence entre les encours d'actifs et de passifs pour toutes les dates futures ». <sup>46</sup>

Les impasses de liquidité représentent la différence entre les actifs et les passifs pour chaque classe d'échéance. L'identification d'une impasse implique une discordance des échéances entre actifs et passifs. Cela permet de d'identifier les besoins et les excédents futurs. Aussi, le calcul des impasses en liquidité est effectué selon l'une des deux approches suivantes :

- **L'approche statique** qui prend en compte seulement les actifs et les passifs existants à la date du calcul en excluant les productions nouvelles ;
- **l'approche dynamique** qui prend en compte à la fois les encours existants et les productions nouvelles.

**a. Calcul des impasses**

Les impasses peuvent être calculées en « flux » ou en « stock »<sup>47</sup>.

<sup>45</sup>Sylvie de Coussergues et Gautier Bourdeaux, « *La gestion de la banque* », Edition DUNOD, Paris, 1992, p : 214

<sup>46</sup> P. Demey, A. Frachot et G. Riboulet. « *Introduction à la gestion actif-passif* ». Paris: Economica, 2003. p.33

- L'impasse en flux est définie, pendant une période donnée par la différence entre les entrées et les sorties de fonds a fin de déterminer le besoin ou l'excédent de financement.
- L'impasse en stock inversement à celles en flux, mesurent le besoin ou encore l'excédent de liquidité cumulé jusqu'à une date donnée. Il est calculé par la différence entre les encours du passif et de l'actif.

Le calcul de ces impasses est résumé dans le tableau ci-dessous :

**Tableau n°03 : les impasses en stock et en flux**

<b>En flux</b>	<b>impasses en flux(t, t + 1)</b> $= \sum \text{tombées actifs}(t, t + 1) - \sum \text{tombées passifs}(t, t + 1)$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tombées des actifs : entrées de fonds ;</li> <li>• Tombées des passifs : sorties de fonds</li> </ul>
<b>En stock</b>	<b>impasses en stock(t)</b> $= \sum \text{encours passifs}(t) - \sum \text{encours actifs}(t)$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impasse (+) : excédent de ressources</li> <li>• Impasse (-) : besoin de ressources</li> </ul>

Source: élaboré par auteurs

En résumé:

**les impasses en stock = les impasses en flux cumulées**

En appliquant ces formules sur les données du profil d'échéance précédent (Tableau 02), on obtiendra les impasses en flux et en stock comme suit :

**Tableau n° 04 : Profil d'impasses en flux (en millions)**

Période D	Actifs	Passifs	Impasses en flux	Impasses cumulés
<b>1 semaine</b>	4 200	4 800	-600	-600
<b>7 jours ≤ D &lt; 1 mois</b>	5 000	6 400	-1 400	-2 000
<b>3 mois ≤ D &lt; 6 mois</b>	5 400	8 600	-3 200	-5 200
<b>6 mois ≤ D &lt; 1 an</b>	4 200	5 800	-1 600	-6 800
<b>1 mois ≤ D &lt; 3 mois</b>	2 400	2 000	400	-6 400
<b>1 an ≤ D &lt; 2 ans</b>	3 400	1 000	2 400	-4 000
<b>2 ans ≤ D &lt; 5 ans</b>	2 900	1 400	1 500	-2 500

<sup>47</sup>BESSIS Joël, « Gestion des risques et gestion Actif-passif des banques » édition DALLOZ 1995, p : 97

<b>Plus de 5 ans</b>	4 000	1 500	2 500	0
<b>Total</b>	<b>31 500</b>	<b>31 500</b>	-	-

Source: S, De Coussergues et G, Bourdeaux. Gestion de la banque. Edition Dunod , Paris, p.217.

Avant d'établir le profil d'impasses en stock, il est d'abord nécessaire de faire un profil des encours actifs et passifs :

**Tableau n°05 : Profil des encours actifs et passifs et d'impasses en stock (en millions)**

<b>Période</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>-</b>
<b>Encours actifs</b>	31 500	27 300	22 300	16 900	12 700	10 300	6 900	4 000	0
<b>Encours passifs</b>	31 500	26 700	20 300	11 700	5 900	3 900	2 900	1 500	0
<b>Impasses en stock</b>	0	600	2 000	5 200	6 800	6 400	4 000	2 500	-

Source : élaboré par auteurs à partir du tableau 02

**b. Clôture des impasses**

Cette dernière consiste à combler le décalage entre les ressources et les emplois par la prise d'une position inverse de liquidité :

- l'excédent de liquidité représenté par un gap positif sera placé aux conditions de marché et à court terme ;
- le besoin de financement matérialisé par un gap négatif sera alimenté par un emprunt aux conditions du marché mais à long terme.

La différence entre les produits et les charges découlant de ces opérations de prêts et emprunts détermine le coût de la clôture qui correspond à la perte ou le gain potentiel que pourrait subir la banque.

**C. Les indicateurs de gestion du risque de liquidité**

En plus de cette méthode des impasses en liquidité, nous avons d'autres indicateurs permettant de mieux piloter l'exposition au risque de liquidité. D'une part, nous distinguons les deux ratios de liquidité LCR et NSFR introduits par les accords de Bâle III comme nous l'avons précédemment

expliqué. D'autres parts, nous avons d'autres indicateurs à savoir : l'indice de transformation et le surplus de base.

#### a. Indice de transformation

Il est appelé aussi indice de liquidité, « mesure la discordance entre les échéances des actifs et des passifs et donne ainsi une indication sur le risque de transformation encourus par l'établissement »<sup>48</sup>.

Il est donné par le rapport entre les passifs et les actifs pondérés. Les coefficients de pondération correspondent à la durée moyenne de chaque classe exprimée en année.

$$\text{Indice de transformation} = \frac{\sum \text{passifs pondérés}}{\sum \text{actifs pondérés}}$$

#### Interprétation :

- Si  $I.T > 1$ , cela signifie que la banque est en situation de surliquidité due au fait qu'elle emprunte à une durée plus longue qu'elle ne prête ;
- Si  $I.T = 1$ , les actifs et les passifs concordent ;
- Si  $I.T < 1$ , alors la banque transforme des passifs courts en actifs longs, la banque est en situation d'illiquidité.

Dans ce cas la banque doit prendre des mesures pour réduire son risque. Elle a alors deux possibilités:

- Soit elle agit sur les passifs en cédant des ressources courtes pour acquérir des ressources longues;
- Soit elle agit sur les actifs en cédant une partie des emplois longs pour les remplacer par des emplois courts.

#### b. Le surplus de base

Il s'agit d'un outil de gestion de la liquidité journalière qui mesure le coussin de liquidité constitué par les actifs liquides pour couvrir les besoins de financement<sup>49</sup>.

$$\text{le surplus de base} = \text{actifs liquides} - \text{passifs exigibles}$$

Les actifs liquides sont constitués de tous les actifs ayant une échéance très proche ou facilement transformables en liquidité sans perte de valeur: moins-values. Concernant les passifs

<sup>48</sup> J. Darmon, « *Stratégies bancaires et gestion de bilan* », Edition. Economica, Paris, 1998, page : 113.

<sup>49</sup> BESSIS Joël, « *Gestion des risques et gestion Actif-passif des banques* » édition DALLOZ 1995, p : 116-117

exigibles, il s'agit des dettes à CT exemple des emprunts à 24h, les mises en pension, et les dépôts à échéance inférieur à un mois.

### Interprétation

- **Un surplus de base positif** : signifie qu'une partie des actifs liquides est financée par des ressources à long terme, la banque dispose donc d'un excédent d'actifs liquides par rapport aux passifs qui constitue une marge de sécurité.
- **Un surplus de base négatif** : signifie que la banque finance par des ressources courtes des emplois à plus long terme. Cela entraînera un renouvellement constant des ressources pour pouvoir continuer de financer les actifs.

#### 3.3.3.2 Les outils de la deuxième génération

Les outils de deuxième génération sont des modèles de simulation qui se basent sur des scénarios déterministes, reposent sur des hypothèses plus réalistes et permettent de projeter les flux financiers en intégrant les productions nouvelles<sup>50</sup>.

##### A. Les scénarios et le stress tests

Les stress tests permettent de simuler des dégradations importantes de l'environnement économique, puis de s'assurer que les banques peuvent faire face à ces périodes de mauvaise conjoncture. Les stress tests deviennent donc essentiels pour évaluer la robustesse et la fiabilité d'un dispositif de gestion de liquidité<sup>51</sup>.

##### B. Les Simulation des cash-flows nets

Cette mesure, est réalisée par une modélisation de l'ensemble des mouvements de cash-flows futurs, sur la base des échéanciers contractuels ainsi que des hypothèses sur les conditions de marché et le comportement des contreparties comme les retraits ou renouvellement des dépôts, remboursement anticipé des prêts, tirage sur les lignes de crédit...etc., cela en intégrant ou non des hypothèses couvrant les productions nouvelles.

Elle permet de déterminer l'impact des paramètres incertains tels que le taux d'intérêt sur une variable cible dans l'objectif d'optimiser le couple rentabilité-risque et renforcer les financements.

<sup>50</sup> BESSIS Joël, « *Gestion des risques et gestion Actif-passif des banques* » édition DALLOZ 1995, p : 105

<sup>51</sup> Article 20-25 du règlement N° N°2011-04 du 24 mai 2011 portant identification, mesure, gestion et contrôle du risque de liquidité.

La simulation des cash-flows nets ouvre à l'ALM la possibilité d'élargir son champ d'application en traitant des scénarios plus vastes et en testant des chocs importants.

### **3.4 Les techniques de couverture du risque de liquidité**

Une fois le profil des impasses en liquidité est établi, la banque mettra en place des techniques permettant de couvrir le risque de liquidité.<sup>52</sup>

#### **3.4.1 L'adossement**

L'adossement consiste à « associer à un élément de l'actif un élément du passif présentant les mêmes caractéristiques en termes de liquidité, de taux et de devise » l'adossement permet à la banque de bénéficier de deux avantages :

- En matière de liquidité, l'élimination de l'écart entre les emplois et les ressources ;
- En matière de taux, le fait de choisir les mêmes taux fixes ou variables stabilisera en quelques sortes la marge de la banque.

Il peut se réaliser à titre global ou individuel. A titre global en liquidité consiste à annuler les impasses en stock sur les différentes périodes ce qui permettra d'annuler tous les besoins de financement futurs. Concernant l'adossement individuel, il signifie le refinancement de chaque actif par une ressource ayant les mêmes caractéristiques : montant originel, nature de taux, profil d'amortissement.

De ce fait, l'adossement individuel répondra aux insuffisances de l'adossement global vu que ce dernier ne suffit pas pour se prémunir contre le risque de taux.

#### **3.4.2 La consolidation**

Il est recommandé de pratiquer l'adossement en liquidité des ressources aux emplois car celui-ci permet de supprimer les décalages entre ces deux flux. Le bilan sera alors consolidé.

Donc en absence de l'adossement, le bilan peut être en situation de « sur-consolidation » ou bien de « sous-consolidation ».

#### **3.4.3 Les contraintes de liquidité**

Les contraintes de liquidité, règlementaires ou internes, permettent à la banque de maîtriser son exposition globale au risque de liquidité.

Dans ce cadre, nous distinguons :

---

<sup>52</sup>BESSIS Joël, « *Gestion des risques et gestion Actif-passif des banques* » édition DALLOZ 1995, p : 100-103

- **Les ratios de liquidité** : qui permettent à la banque de se rendre compte de sa capacité à faire face à ses échéances à 1 mois, 3 mois, 6 mois ou 1 an. A titre d'exemple, le coefficient minimum de liquidité et le coefficient de fonds propres et de ressources permanentes.
- **Les plafonds de refinancement périodiques** : qui ont pour objet de limiter le risque de l'incertitude et celui du recours excessif au marché.

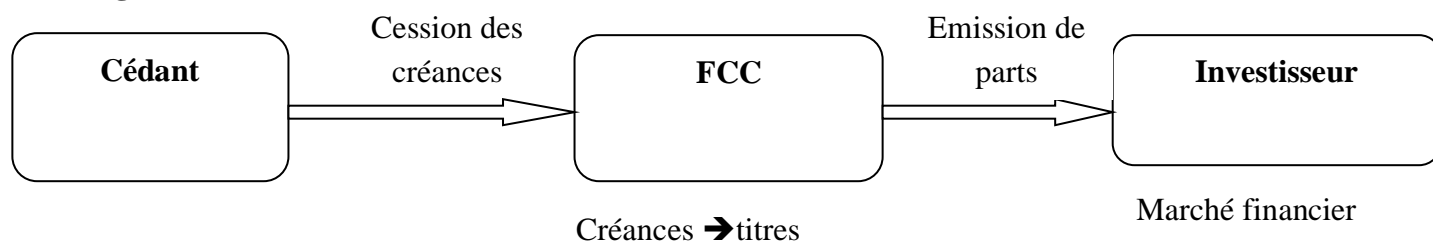
#### 3.4.4 Les stratégies de financement

Afin de se couvrir contre le risque liquidité, le gestionnaire veille à maintenir continuellement l'équilibre bilanciel. Pour ce faire, il doit prendre en considération les besoins de financement en montant et en échéance. En tenant compte des contraintes de liquidité, le gestionnaire peut recourir à des financements sur le CT ou sur le LT.

#### 3.4.5 La titrisation

Il s'agit d'une technique de transformation d'un ensemble homogène de créances en titres négociables sur le marché financier via un fonds commun de créance FCC<sup>53</sup>. Cette technique peut être schématisée comme suit:

**Figure n°03: mécanisme de la titrisation**



Source: élaboré par auteurs

<sup>53</sup> Sylvie de Coussergues et Gautier Bourdeaux, « La gestion de la banque », Edition DUNOD, p : 223

**Conclusion**

Ce deuxième chapitre nous a servi pour introduire des notions générales relatives à l'approche ALM: définitions, missions, démarche, outils...etc. Il nous a permis de comprendre la notion de la liquidité bancaire, ses différentes sources.

Puis, il a mis en évidence les différents outils utilisés par le gestionnaire ALM afin de maîtriser le risque de liquidité dès son identification jusqu'à sa couverture. Alors, le profil d'échéance, les impasses en liquidité et les indicateurs de gestion sont des outils, dites de première génération, de l'ALM. Ces outils présentent certaines faiblesses (dépendance vis-à-vis le comportement du client et vis-à-vis la politique commerciale de la banque, les problèmes liés au traitement des encours non-échéanciers...).

D'autres outils, dites de deuxième génération, ont été développés afin de répondre à ces insuffisances à savoir : le stress testing qui sert à examiner la pérennité de la banque en tenant compte des scénarios défavorables et les simulations qui permettent de mesurer l'impact d'un paramètre incertain (ex : taux d'intérêt) sur une variable mesurant la rentabilité de la banque (ex : marges d'intérêt).

Même ces outils, appelés de deuxième génération, présentent des insuffisances puisqu'ils sont basés sur des hypothèses émises arbitrairement. Afin d'assurer leur efficacité, un système d'information fiable et performant doit être mis en place pour diffuser des informations pertinentes.

Enfin, après avoir développé les notions théoriques de la gestion du risque de liquidité par l'approche à ALM, nous essayerons -dans le chapitre suivant- de les mettre en pratique au sein de CPA.

**Introduction du chapitre**

Les notions théoriques développées précédemment serviront de base pour l'application pratique de l'approche ALM au sein de la banque.

Ce chapitre vise à étayer notre partie théorique. En effet, toutes les informations concernant les fondements de l'ALM, ses techniques d'intervention et ses outils ne peuvent être assimilés qu'à travers une application. Pour ce faire, nous allons à présent effectuer une application chiffrée sur le bilan du CPA-Banque dans la perspective de porter une analyse sur sa situation de liquidité.

Cependant, il convient de signaler que cette analyse ne représente qu'une démarche à suivre pour gérer la liquidité. Elle peut être incomplète ou encore présenter des failles, et ce en raison de certaines contraintes rencontrées tout au long de notre travail notamment en ce qui concerne la disponibilité et la confidentialité des informations sollicitées et/ou collectées pour les besoins de cette analyse.

Cette dernière permettra d'établir le profil d'échéance des emplois et des ressources de la banque CPA, qui nous permettra par la suite de calculer les impasses de liquidité, l'indice de transformation et le coefficient minimum de liquidité.

L'analyse de la situation de la liquidité du CPA-Banque nécessite de scinder ce chapitre en trois sections :

**Section 1 : présentation de la structure d'accueil ;**

**Section 2 : modélisation de la série « dépôts à vue » ;**

**Section 3 : L'application de l'approche ALM au sein du CPA-Banque.**

## Section 1 : Présentation

### 1.1 Présentation du CPA

Le Crédit Populaire algérien a été créé en 1966 avec un capital initial de 15 millions de dinars. Depuis sa création, il a pour missions de promouvoir l'agriculture, la pêche et activités annexes, la commercialisation et de servir



القرض الشعبي الجزائري  
Crédit Populaire d'Algérie

1967 avec un capital initial de 15 millions de dinars. Il a spécialement pour missions de promouvoir l'agriculture, la pêche et activités annexes, la commercialisation et de servir les petites et moyennes entreprises (PME) de toutes natures.

### 1.2 Histoire des grandes dates

- En 1966 : Le CPA est créé en 1966 par l'ordonnance n° 66-366 du 29 Décembre. Ses statuts ont été arrêtés par l'ordonnance n° 67-78 du 11 Mars 1967.

- En 1985 : le CPA a cédé 40 agences afin de donner naissance à la Banque de Développement Durable (BDL). Il lui a également transféré pas moins de 550 employés et cadres et 89000 comptes clientèle.
- En 1989 : il est érigé en Entreprise Publique Économique (EPE), juridiquement structuré en société par actions. Cette période marque ainsi son engagement sur la voie de la commercialité.
- En 1997 : le CPA a obtenu son agrément du Conseil National de la Monnaie et du Crédit, devenant ainsi la deuxième banque en Algérie après la BNA à être agréée et faire partie de l'Association des Banques et Établissements Financiers (ABEF). Ce fut après avoir satisfait les conditions d'éligibilité prévues par les dispositions de la Loi sur la Monnaie et le Crédit (loi 90 -10 du 14 avril 1990).
- En 2005 : cette année a été marquée par l'externalisation de quelques activités secondaires à des entreprises spécialisées. Le gardiennage, la sécurité et le transport de fonds ont été confiés à l'AMNAL. Les travaux d'impression avaient pour leur parts été confiées à CPA-PRINT.
- En 2019 : le lancement d'un projet de centralisation du système d'information avec remontée en version Amplitude 11, et qui atteint ses 95% en fin juillet.

Le CPA offre ses services à une clientèle diversifiée : les particuliers, les professionnels et les entreprises. Elle dispose de 150 agences qui sont classées en trois catégories : première catégorie, deuxième catégorie, troisième catégorie. Ce classement se fait sur la base des activités effectuées par ces agences ainsi que les moyens offerts à ces dernières.

En ce qui concerne l'organisation, le CPA comprend l'Assemblée Générale des Actionnaires, le Conseil d'Administration, la Présidence Direction Générale, le Cabinet du PDG, le Secrétariat Général, onze (11) Divisions et la Direction de l'Organisation et de la Réglementation placée sous l'autorité directe du Président Directeur Général. Elle comprend, également, des organes **d'aide à la prise de décision, d'assistance à la gestion et de coordination des activités** : Comité d'Audit, Comité des Risques, Comité Exécutif, Comité de Stratégie, Comité ALCO (Comité Gestion Actif/Passif), Comité de Recouvrement des Créances<sup>54</sup>

### 1.3 Le CPA en chiffre

#### Tableau N°06 : Le CPA en chiffre

---

<sup>54</sup> Voir l'annexe n°01.

Au 31/12/2020	
Capital	36000000000
Produit Net Bancaire	62736053007
Résultat d'exploitation	20078187235
Résultat Net	15452372577

#### 1.4 Présentation de la direction d'accueil

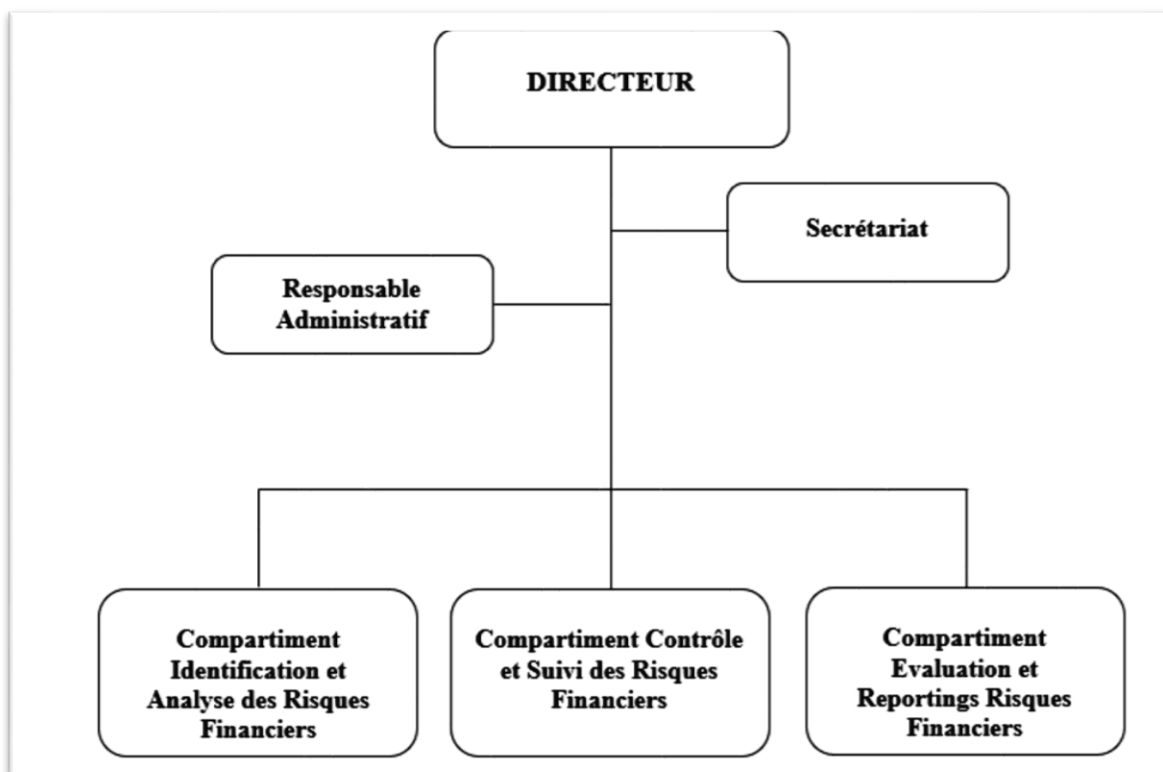
Lors de notre stage pratique, nous étions placées au niveau de la cellule des Risques Financiers (CRF). qui est chargée principalement de :

- Assurer la bonne application de la politique de gestion des risques financiers ;
- Mettre en place des systèmes de surveillance et de maîtrise des risques financiers comportant un dispositif de limites et veiller à sa mise à jour ;
- Elaborer le modèle de liquidité et veiller à la mise à jour périodique de ses hypothèses (Gestion Actif/Passif) ;
- Proposer des recommandations et des plans d'actions en matière de risques financiers.
- Estimer la vulnérabilité de la Banque et de ses performances financières ;
- Mener toute étude relative aux risques financiers commandée par les organes de la Banque.

#### 1.5 Organisation de la CRF

La CRF est dotée dans une première phase d'un schéma d'organisation souple, homogène et régi par le principe de la polyvalence. Elle est par conséquent composée d'une équipe pluridisciplinaire à laquelle des dossiers et autres tâches peuvent être affectés à titre individuel ou collectif (groupe de travail) selon le degré d'importance ou de difficulté. Au fur et à mesure du développement de son activité et de sa maturité, cette structuration évoluera, dans une deuxième phase, vers un schéma organisationnel normatif qui caractérise une Direction Centrale ;

**Figure n°04 : Le Schéma Organisationnel de la cellule des Risques Financiers**



Source : la Banque du Crédit Populaire d'Algérie CPA.

## Section 2 : Modélisation des dépôts à vue

La présente section sera dédiée à la modélisation des dettes envers la clientèle, qui représentent une fraction très importante des ressources de la banque et qui sont constituées majoritairement des dépôts à vue (DAV). Contractuellement, ces derniers sont exigibles au bout d'une journée puisque le déposant peut retirer ses fonds à tout moment ; alors que dans la réalité cette rubrique présente une certaine stabilité vue leur importance au sein du total des ressources de la banque CPA avec 48% du total du bilan au 30/06/2021.

Pour cela nous avons opté pour la modélisation afin de comprendre le comportement de ce poste et de mesurer sa volatilité. Pour ce faire, nous utiliserons les méthodes de lissage exponentiel qui permet de modéliser les séries temporelles univariées.

Dans cette section nous allons présenter la méthode citée d'une manière brève et courte étant donné que son objectif est juste d'avoir les prévisions des DAV de l'organisme CPA.

### 2.1 Méthodologie

Nous allons dans cette partie modéliser les encours des dépôts à vue de la clientèle de la banque. Les données sur lesquelles nous avons travaillé, sont étalées sur 78 mois du 31/01/2015 au 30/06/2021.

La méthode de lissage exponentiel consiste à étudier les séries chronologiques à partir de leurs historiques, à noter que nous avons opté pour l'utilisation de la méthode BOX ET JENKINS mais aucun modèle n'est identifié, A cette raison, la continuation de la démarche de Box et Jenkins n'est plus possible.

Nous procédons par la suite à réaliser les prévisions de l'élément en question (DAV) par l'une des quatre (04) méthodes de lissage exponentiel ci-après :

- Méthode de Lissage Exponentiel Double ;
- Méthode de Holt Winters – No Seasonal;
- Méthode de Holt Winters –Seasonal (Additive ou Multiplicative).

En cas de présence de saisonnalité dans le cadre de la méthode de Holt Winters, il y a lieu de déterminer le type de modèle si additif ou multiplicatif.

Pour se faire, il y a lieu de réaliser un test analytique dit « Analyse de la variance », ce test est basé sur le calcul des moyennes et écarts types pour chacune des périodes (ou saisons) considérées, et de réaliser par la suite une régression entre la moyenne et l'écart type.

Après avoir réalisé la régression, on se base sur la probabilité de Fisher associée à la variance de la variable étudiée afin de déterminer le type du modèle. Si cette probabilité est supérieure ou égale à 5%, le modèle est Additif, sinon, il est Multiplicatif.

- Si  $Proba \geq 0.05$  , le modèle est Additif ;
- Si  $Proba < 0.05$  , le modèle est Multiplicatif.

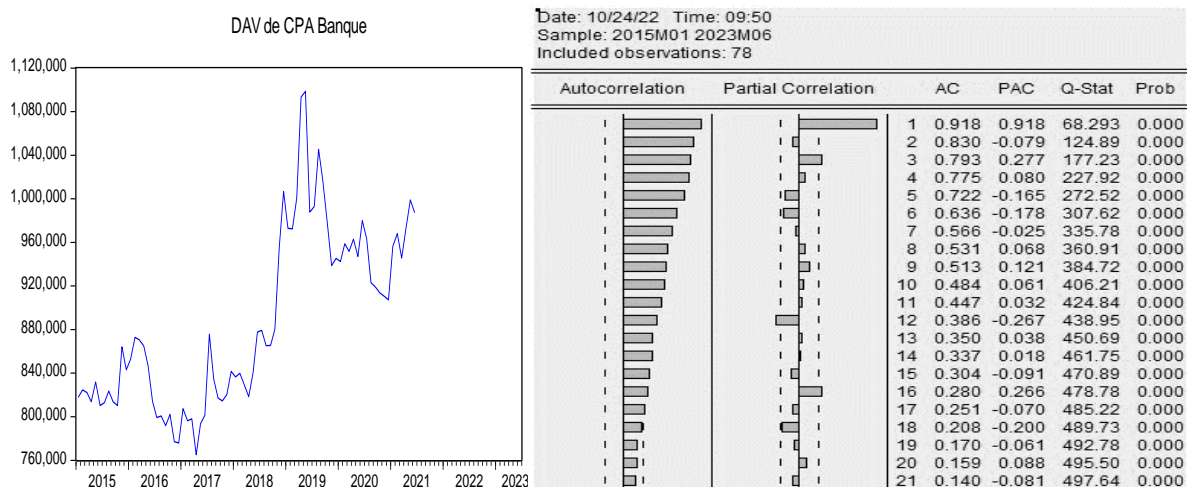
Par ailleurs, les outils utilisés sont les suivants :

- Logiciel Eviews9, Excel, Access.

### 2.2 Les différentes étapes de la modélisation de la série « DAV »

Tout d'abord, nous commençons par une analyse visuelle du graphe et du corrélogramme de la série des DAV ainsi que le test de l'existence de la saisonnalité.

Figure N°05 : représentation du graphe et du corrélogramme de la série des DAV



Source : élaboré par auteurs à travers EVIEWS 9

Figure N°06 : Test de la saisonnalité de la série DAV

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	51501.20	44624.18	1.154110	0.2536
DAV(-1)	0.966645	0.133399	7.246243	0.0000
DAV(-2)	-0.221407	0.178946	-1.237281	0.2214
DAV(-3)	0.242262	0.178641	1.356143	0.1808
DAV(-4)	0.237838	0.182225	1.305186	0.1975
DAV(-5)	-0.074985	0.186407	-0.402267	0.6891
DAV(-6)	-0.236986	0.184811	-1.282315	0.2053
DAV(-7)	-0.129197	0.187422	-0.689339	0.4936
DAV(-8)	-0.012222	0.185945	-0.065728	0.9478
DAV(-9)	0.096741	0.182918	0.528877	0.5991
DAV(-10)	0.053975	0.180324	0.299322	0.7659
DAV(-11)	0.256313	0.180286	1.421704	0.1610
DAV(-12)	-0.234665	0.137151	-1.710993	0.0929
R-squared	0.902784	Mean dependent var	898196.1	
Adjusted R-squared	0.880772	S.D. dependent var	82469.16	
S.E. of regression	28476.06	Akaike info criterion	23.52609	
Sum squared resid	4.30E+10	Schwarz criterion	23.95739	
Log likelihood	-763.3610	Hannan-Quinn criter.	23.69652	
F-statistic	41.01468	Durbin-Watson stat	1.964025	
Prob(F-statistic)	0.000000			

Source : élaboré par auteurs à travers EVIEWS 9

D'après l'analyse visuelle, et selon le test de saisonnalité, la série de DAV est saisonnière. Pour cela, nous devons préciser le type de schéma du modèle (additif/multiplicatif) en réalisant une régression entre la moyenne et l'écart type. Les résultats de cette régression se présentant ainsi :

**Tableau N°07 : Résultats de la régression des DAV**

RAPPORT DÉTAILLÉ	
<i>Statistiques de la régression</i>	
Coefficient de détermination multiple	
Coefficient de détermination R <sup>2</sup>	
Coefficient de détermination R <sup>2</sup>	
Erreur-type	
Observations	
ANALYSE DE VARIANCE	
	<i>Valeur critique de F</i>
Régression	0.356874589368627
Résidus	
Total	
<i>Limite inférieure pour seuil de confiance = 95%</i>	
Constante	-265675.856679985
Variable X 1	-0.155243739645447

La probabilité de Fisher associée à la variance de la variable étudiée « DAV » est bien supérieure à 5%, ( $Proba \geq 0.05$ ) le modèle est donc Additif. La détermination de type de schéma du modèle va nous aider à choisir entre les différentes méthodes de Holt Winters.

Nous procédons donc à réaliser les prévisions des Dépôts à Vue (DAV) selon les deux (02) méthodes suivantes :

- Méthode de Lissage Exponentiel Double
- Méthode de Holt Winters – Additive.

Il convient ainsi de choisir la méthode la plus performante qui minimise les deux (02) critères suivants :

- La Somme des Carrées Résiduelles (SCR)
- L'Erreur Quadratique Moyen (EQM).

**Tableau N°08 : Méthodes de détermination des DAV**

Lissage Exponentie	Holt Winters
--------------------	--------------

	I Double	– Additive
Sum of Squared Residuals (EQM)	8,02E+10	6,12E+10
Root Mean Squared Error (SCR)	3,21E+04	2,80E+04
la méthode du <b>Holt Winters – Additive</b> est la plus performante selon l'EQM		
la méthode du <b>Holt Winters – Additive</b> est la plus performante selon la SCR		

Les prévisions des Dépôts à vue, sont déterminées par la Méthode de Holt Winters – Additive, car elles présentent les critères qui minimisent moins l'erreur de prévision comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

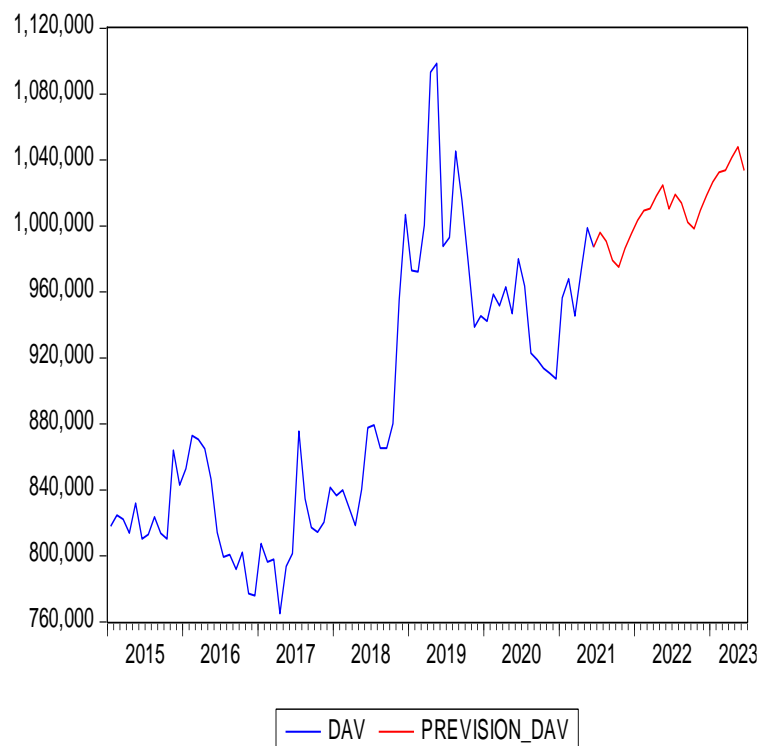
Le tableau et le graphe suivants retracent les résultats obtenus de l'Eviews9 qui représentent la prévision des Dépôts à Vue « DAV » dans la période d'analyse étalant du Juillet 2021 au Juin 2023.

**Tableau N°09 : Prévisions des DAV de CPA**

Mois	Prévision des DAV
juil-2021	995 982
août-2021	990 791
sept-2021	979 168
oct-2021	975 172
nov-2021	986 426
déc-2021	995 358
janv-2022	1 003 583
févr-2022	1 009 354
mars-2022	1 010 665
avr-2022	1 018 294
mai-2022	1 024 839
juin-2022	1 010 456
juil-2022	1 019 177
août-2022	1 013 985
sept-2022	1 002 363

oct-2022	998 366
nov-2022	1 009 621
déc-2022	1 018 553
janv-2023	1 026 778
févr-2023	1 032 549
mars-2023	1 033 860
avr-2023	1 041 489
mai-2023	1 048 034
juin-2023	1 033 651

Figure N°07 : Présentation graphique des prévisions de DAV de CPA



Source : élaboré par auteurs à travers EVIEWS 9 et EXCEL

Après avoir eu dans cette section les prévisions des DAV de CPA- banque, la prochaine sera consacrée à l'établissement et au traitement des GAP au sein de la même banque.

### **Section 03 : L'application de l'approche alm au sein du cpa-banque**

Dans cette section nous aborderons la gestion du risque de liquidité, présentée théoriquement auparavant, dans le cas du CPA-Banque. Pour ce faire, nous analyserons les postes d'actif et de passif pour en déduire le profil d'échéance. Ensuite, nous mesurons la consolidation du bilan de la CPA à partir du tableau d'amortissement et des impasses de liquidité en flux et en stock. Après cela, nous calculerons l'indice de transformation et le coefficient de liquidité afin d'examiner l'exposition de la CPA au risque de liquidité. Enfin, nous effectuerons un stress test sur la série des DAV.

#### **3.1 Etablissement de profil d'amortissement**

Pour établir le profil d'échéance on doit passer par la détermination de l'écoulement de chaque poste du bilan qui représente une étape très importante dans la démarche de gestion du risque de liquidité par l'approche ALM. Elle consiste à projeter le bilan du CPA-Banque arrêté au 30/06/2021 sur un horizon de 2 ans. Suite aux difficultés rencontrées pour la collecte des données, plusieurs hypothèses ont été prises en considération lors de la réalisation de ce travail à savoir :

- Les classes des échéances se subdivisent comme suit :

Ventiler les postes du bilan du CPA au 30/06/2021 par maturité sur les échéances suivantes à 1 mois, à 2 mois, à 3 mois, à 6 mois, à 6 mois, à 1 ans ;

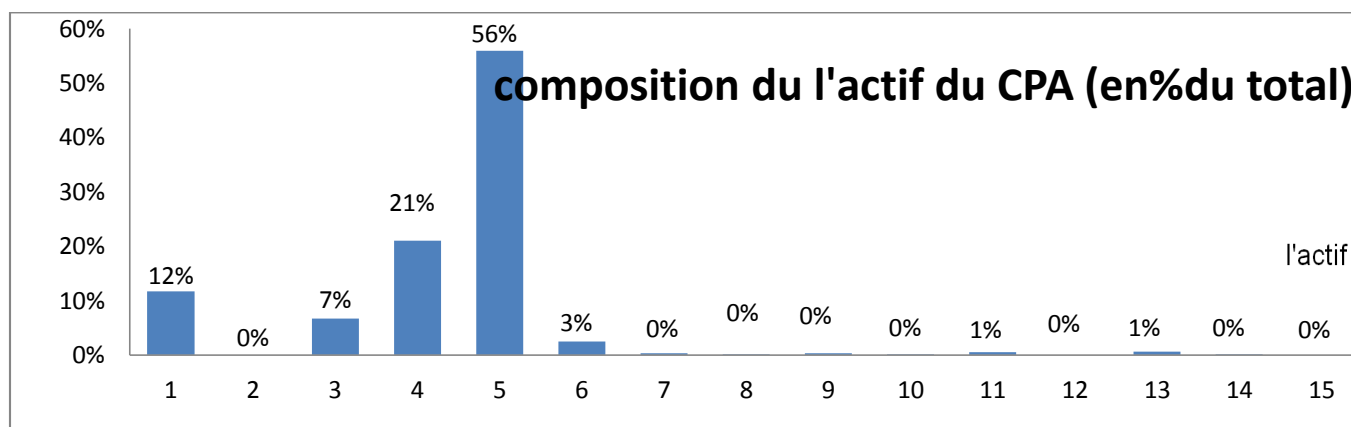
- Les nouvelles productions ne seront pas prises en considération ;

- L'impact des engagements du hors bilan sur les encours futurs, les remboursements anticipés et les options cachées sur l'écoulement des postes sont négligés.

### 3.1.1 Analyse des postes de l'actif

Au 30/06/2021, l'actif de du CPA-Banque se présente en pourcentage comme suit :

Figure N°08 : Les postes de l'actif du CPA (en% du total)



Source :Actif-Bilan 2021 du crédit populaire d'Algerie

#### 3.1.1.1 Caisse, Banque Centrale, Trésor Public, C.C.P

Ce poste représente **12%** du total bilan, avec un montant de **243 528 932 398 DA** au 30/06/2021 Cette rubrique rassemble les détentions d'encaisses de la banque à savoir :

- les billets et pièces de monnaie détenus en caisse ;
- les avoirs auprès de la Banque Centrale ;
- les avoirs du Trésor Public et du Centre de Chèques Postaux.

Ce poste se distingue des autres postes par son caractère très liquide, il est classé au niveau de la première classe d'échéance. A l'exception des réserves obligatoires qui représente (**8%**<sup>55</sup> de DAV, DAT, BDC. à chaque date future)

L'écoulement du poste « Caisse, Banque Centrale, Trésor Public, C.C.P » est présenté dans le tableau suivant :

Tableau N°10 : Caisse, banque centrale, trespur public, centre des

Echeance	Encours	Ecoulement en valeur	Ecoulement en %
30/06/2021	243 528 932 898		
31/07/2021	19 745 225 865	223 783 707 033	92%
31/08/2021	19 919 643 365	- 174 417 500	0%

<sup>55</sup> On considère ce taux constant pendant toute la durée d'amortissement du bilan

<b>30/09/2021</b>	19 815 810 865	103 832 500	0%
<b>31/12/2021</b>	19 583 358 365	232 452 500	0%
<b>30/06/2022</b>	19 907 163 365	- 323 805 000	0%
<b>30/06/2023</b>	20 209 122 365	- 301 959 000	0%
<b>Total</b>		<b>223 319 810 533</b>	<b>92%</b>

Source : élaboré par auteurs

### 3.1.1.2 Actif financier détenu à des fins de transaction et vente

Cette rubrique présente au 30/06/2021 un total de **140 256 228 737 DA** équivalant à 7% du total d'actif du bilan. Il s'agit essentiellement des titres acquis par l'établissement (actions, obligations, valeurs du Trésor), avec l'intention de les liquider au cours de l'exercice.

Ce poste regroupe les BTA (1an/2ans/3ans/5ans), les OAT (7ans/10ans) ainsi que leurs créances rattachées. Ils représentent donc une source de liquidité à laquelle la banque peut recourir en cas de besoin.

L'amortissement de cette rubrique sera effectué en fonction des échéances contractuelles des titres en question, comme le montre le tableau suivant :

**Tableau n°11 : Profil d'échéances des actifs financiers disponibles à la vente**

Échéance	Encours	Ecoulement en valeur	Ecoulement en %
31/07/2021	140 256 228 737		
31/08/2021	140 256 228 737	0	0%
30/09/2021	135 553 728 737	4 702 500 000	3%
31/12/2021	99 553 728 737	36 000 000 000	26%
30/06/2022	79 678 728 737	19 875 000 000	14%
30/06/2023	71 272 370 237	8 406 358 500	6%
<b>Total</b>		<b>68 983 858 500</b>	<b>49%</b>

Source : élaboré par auteurs

### 3.1.1.3 Actifs financiers détenus jusqu'à échéance

Ce sont les actifs que la banque envisage de garder dans son portefeuille jusqu'à échéance, leur répartition dans le profil d'échéances est effectuée selon leurs échéances contractuelles.

Echéance	Encours	Ecoulement en valeur	Ecoulement en %
----------	---------	----------------------	-----------------

31/07/2021	52 626 114 120		
31/08/2021	52 626 114 120	-	0%
30/09/2021	52 626 114 120	-	0%
31/12/2021	52 626 114 120	-	0%
30/06/2022	52 626 114 120	-	0%
30/06/2023	52 626 114 120	-	0%
<b>Total</b>		-	0%

Au 30/06/2021, Cette rubrique ne présente que 3% du total d'actif du bilan. Son écoulement est donné dans ce tableau

**Tableau n° 12 :profil d'échéance des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance**

Source : élaboré par auteurs

### 3.1.1.4 Prêts et créances sur institutions financières à vue

Avec un total de 437 138 187 658 DA au 30/06/2021, cette rubrique représente 21% du total d'actif bilan. Il reprend les opérations réalisées sur le marché monétaire ainsi que les prêts et les créances détenus sur les établissements bancaires et toute autre institution financière.

Les créances diffèrent selon qu'elles soient à vue ou à terme. Les premiers peuvent être retirés à tout moment et donc amortissables au cours du premier mois, les autres sont amortis selon leurs échéances contractuelles.

Dans notre cas, il renferme uniquement des créances à vue sur les institutions financière. L'écoulement de ce poste est repris dans le tableau suivant :

**Tableau n°13 :prêts et créances sur les institutions financières**

Echéance	Encours	Écoulement en valeur	Écoulement en %
<b>30/06/2021</b>	437 138 187 658	-	-
<b>31/07/2021</b>	399 594 483 887	-	-
<b>31/08/2021</b>	390 314 506 064	9 279 977 823	2%
<b>30/09/2021</b>	377 514 324 683	12 800 181 381	3%
<b>31/12/2021</b>	361 741 329 556	15 772 995 127	4%
<b>30/06/2022</b>	331 597 141 631	30 144 187 925	7%
<b>30/06/2023</b>	283 965 804 232	47 631 337 399	11%
<b>Total</b>		<b>115 628 679 655</b>	<b>26%</b>

Source : élaboré par auteurs

**3.1.1.5 Prêts et créances sur la clientèle à CMT**

A 30/06/2021, pour un total de **1 162 533 177 635DA**, les prêts et créances sur la clientèle représentent 56% du total d'actif du bilan. Cette importante rubrique regroupe les différents types de crédit comme les crédits CT, les comptes ordinaires débiteurs, les crédits MLT, etc. Elle sera amortie en fonction des échéances contractuelles des crédits comme l'illustre ce tableau :

échéance	Encours	écoulement en valeurs	écoulement en %
31/07/2021	1 062 688 774 934	-	
31/08/2021	1 038 009 434 597	24 679 340 337	2%
30/09/2021	1 003 968 401 453	34 041 033 145	3%
31/12/2021	962 021 413 834	41 946 987 619	4%
30/06/2022	881 855 416 981	80 165 996 853	8%
30/06/2023	755 183 779 533	126 671 637 448	12%
<b>total</b>		307 504 995 401	29%

**Tableau N°14: Ecoulement des crédits à C/M/L Terme**

Source : élaboré par auteurs

**3.1.1.6 Impôts courants – Actif**

Ce poste regroupe les avances et acomptes versés périodiquement au Trésor Public, sous forme d'impôts sur le bénéfice et de TVA. Le montant de ces impôts est provisionné sur la base de l'impôt dû relatif à l'exercice précédent. Il convient de mentionner qu'à la clôture de l'exercice, si les acomptes versés sont supérieurs à l'impôt dû, l'excédent de paiement sera reporté au prochain exercice pour le calcul définitif du résultat comptable. Réellement, le poste « Impôts courants- actif » n'a aucun impact sur la liquidité de la banque car il ne représente pas une entrée réelle de fonds. De ce fait, le montant de ces impôts courants qui s'élève à 7 587 502 523DA, au 30/06/2021 sera classé dans l'échéance la plus lointaine.

Ce poste est présenté comme suit :

**Tableau n° 15: IMPOTS COURANTS - ACTIF**

Echeance	Encours	Ecoulement en valeur	Ecoulement en %
<b>30/06/2021</b>	7 587 502 523		
<b>31/07/2021</b>		7 587 502 523	100%
<b>31/08/2021</b>		-	0%
<b>30/09/2021</b>		-	0%
<b>31/12/2021</b>		-	0%

30/06/2022		-	0%
30/06/2023		-	0%
<b>Total</b>		<b>7 587 502 523</b>	<b>100%</b>

Source : élaboré par auteurs

### 3.1.1.7 Impôts différés – Actif

Cette rubrique englobe les impôts à récupérer sur les bénéficiaires au cours des prochains exercices. En d'autres termes, il s'agit des économies d'impôt réalisées grâce à un décalage temporaire entre la comptabilisation d'une charge et sa déduction réelle du résultat fiscal lors d'un exercice futur.

Ce poste ne sera amorti et sera classé dans l'échéance la plus lointaine. Comme le montre le tableau qui suit :

**Tableau n° 16 : IMPOTS DIFFERES - ACTIF**

Echeance	Encours	Ecoulement en valeur	Ecoulement en %
30/06/2021	2 062 785 826		
31/07/2021		2 062 785 826	100%
31/08/2021		-	0%
30/09/2021		-	0%
31/12/2021		-	0%
30/06/2022		-	0%
30/06/2023		-	0%
<b>Total</b>		<b>2 062 785 826</b>	<b>100%</b>

Source : élaboré par auteurs

### 3.1.1.8 Autres actifs

Ce poste représente un total de 7825326711 du total d'actif, Il comprend notamment les stocks et les créances sur des tiers qui ne figurent pas dans les autres postes d'actif. Ce poste ne sera amorti qu'au terme de la période d'analyse à savoir 2 ans.

**Tableau n°17 :AUTRES ACTIFS**

Echéance	Encours	Ecoulement en valeur	Ecoulement en %
30/06/2021	7 825 326 712		
31/07/2021		7 825 326 712	100%
31/08/2021		-	0%
30/09/2021		-	0%
31/12/2021		-	0%

30/06/2022		-	0%
30/06/2023		-	0%
<b>Total</b>		<b>7 825 326 712</b>	<b>100%</b>

Source : élaboré par auteurs

### 3.1.1.9 Actifs à long terme

Ce sont des éléments destinés à rester dans le bilan de la banque par leur nature. Il s'agit principalement des :

- **Participations dans les filiales, les co-entreprises ou les entreprises associées** : Ce poste recouvre l'ensemble des participations de la banque dans les établissements financiers, ainsi que les titres de participation qu'elle détient dans le capital d'autres sociétés du système bancaire et financier. Il s'élève à **11242489858 DA** ;

**Tableau n°18 :PARTICIPATION DANS LES FILIALES, LES CO-ENTREPRISE**

Echeance	Encours	Ecoulement en valeur	Ecoulement en %
30/06/2021	11 242 489 858		
31/07/2021		11 242 489 858	100%
31/08/2021		-	0%
30/09/2021		-	0%
31/12/2021		-	0%
30/06/2022		-	0%
30/06/2023		-	0%
<b>Total</b>		<b>11 242 489 858</b>	<b>100%</b>

Source : élaboré par l'auteur

- **Immobilisations corporelles** : Ce sont les biens dans lesquels la banque a investi à savoir : les terrains, les bâtiments, les équipements informatiques, etc. ce poste s'élève à **12648378735DA** au 30/06/2021;

**Tableau n°19 :IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Echeance	Encours	Ecoulement en valeur	Ecoulement en %
30/06/2021	12 648 378 735		
31/07/2021		12 648 378 735	100%
31/08/2021		-	0%
30/09/2021		-	0%
31/12/2021		-	0%

30/06/2022		-	0%
30/06/2023		-	0%
<b>Total</b>		<b>12 648 378 735</b>	<b>100%</b>

Source : élaboré par auteurs

- **Immobilisations incorporelles** : ce poste contient le droit au bail, les licences et les logiciels. Il s'élève à **347577086 DA**.

**Tableau n°20 :IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Echeance	Encours	Ecoulement en valeur	Ecoulement en %
30/06/2021	347 577 086		
31/07/2021		347 577 086	100%
31/08/2021		-	0%
30/09/2021		-	0%
31/12/2021		-	0%
30/06/2022		-	0%
30/06/2023		-	0%
<b>Total</b>		<b>347 577 086</b>	<b>100%</b>

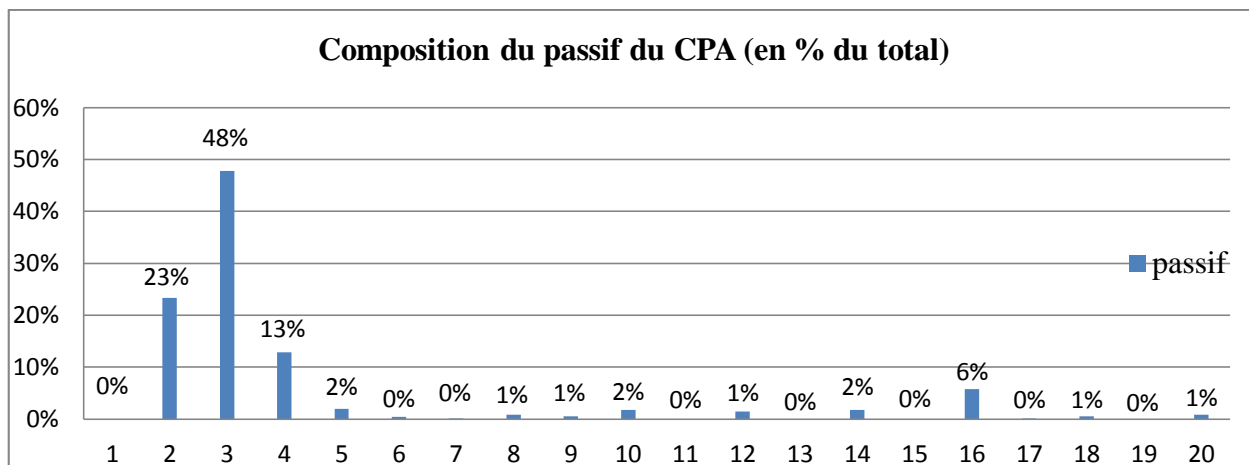
Source : élaboré par auteurs

L'ensemble des postes exposés ci-dessus constitue la partie la plus stable et durable dans l'actif de la banque, ce qui nous amène à les classer dans l'échéance la plus lointaine.

### 3.1.2 Analyse des postes du passif

Au 30/ 06/2021, la composition du passif du CPA-Banque est représentée en pourcentage comme suit :

**Figure N°09 : Composition du passif du CPA (en %)**



Source : Passif-Bilan 2021 du crédit populaire d'Algérie

### 3.1.2.1 Dettes envers les institutions financière

Cette rubrique regroupe les dettes de CPA envers les institutions financières que ce soient des dettes à vue (sous forme de chèques de banque et de comptes de correspondants) ou à terme. Ce dernier représente un montant de **481 663 792 779 DA** équivalant de **23%** du total du passif au 30/06/2021. Les dettes à vue sont à classer au sein de la première rubrique ; alors que les dettes à terme vont être classées en fonction de leurs échéances contractuelles.

### 3.1.2.2 Ressources envers la clientèle

Le suivi de l'écoulement de ce poste est un élément clé dans l'analyse de la position de liquidité de la banque puisqu'il représente environ **61%** du total bilan **1 253 423 874 423 DA**. Alors, ces dettes regroupent les comptes chèques, les livrets d'épargne, les comptes à terme ainsi que les bons de caisse. Cette décomposition peut être présentée comme suit :

**Tableau N° 21 : Ressources envers la clientèle**

Dettes envers la clientèle	Au 30/06/2021	En %
<b>DAV</b>	987 261 293 253	48%
<b>DAT</b>	266 162 581 170	13%
<b>TOTAL</b>	1 253 423 874 423	61%

Source : élaboré par auteurs

- **Les DAV**

Par définition les DAV sont exigibles à tout moment puisqu'ils n'ont pas d'échéance contractuelle. Par ailleurs, le suivi de l'évolution historique de ce poste démontre qu'une partie significative de ces dépôts dure dans le bilan de la banque constituant ainsi une source stable (cela est justifié par une analyse de l'historique du poste).

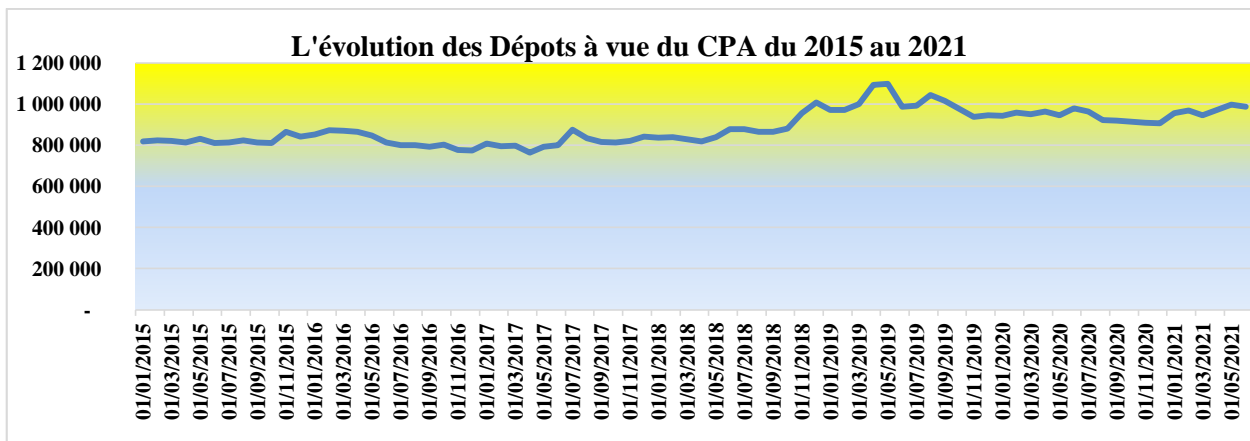
En pratique J. BESSIS considère que les dépôts à vue sont eux-mêmes composés d'une partie volatile qu'on supposera à vue qui sera placée dans les classes d'échéances les plus proche et d'une partie assez stable qu'on amortira sur les différentes classes d'échéances qui restent.

Deux méthodes permettent de déterminer cette partie stable, à savoir :

- À partir de la présentation graphique :

Cette première méthode consiste à visualiser graphiquement la série des dépôts à vue à partir des observations historiques. Ainsi la valeur de **817 938 MDA** représente le montant minimal que la variable peut prendre. En conséquence, cette valeur représente la partie stable des dépôts à vue.

**Figure 10: Evolution des Dépôts à vue du CPA Banque**



Source : élaboré par auteurs

▪ **Méthode statistique**

Pour l'amortissement des dettes à vue envers la clientèle, nous avons opté pour le théorème de la centrale limite<sup>56</sup> pour déterminer la partie stable (le montant planché) de ces dettes. Quant à la partie volatile, celle-ci sera déterminée en retranchant le montant de la partie stable du solde des dépôts à vue arrêté le 30/06/2021.

La partie stable se calcule sur la base de la formule suivante :

<sup>56</sup> Ce théorème indique la convergence en loi de la somme d'une série de variables aléatoires vers la loi normale sous certaines conditions (l'échantillon doit comprendre au moins 30 observations).

**Le montant planché = moyenne -1.645\*écart- type**

Le résultat de l'application du théorème de la centrale limite est résumé dans le tableau suivant :

**Tableau n°22 : détermination de la partie stable et la partie volatile des DAV (en MDA)**

<b>Dépôt a vue au 30/06/2021</b>	987 261
<b>Période d'observation</b>	2015-2021
<b>Nombre d'observation</b>	83
<b>La moyenne</b>	940 014
<b>Ecart type</b>	24 451
<b>Seuil de signification</b>	95%
<b>Valeur de loi normale a 95%</b>	1.645
<b>Montant planché</b>	899 792

Source : élaboré par auteurs

Dans notre élaboration du profil d'échéance nous opterons pour le montant calculé via la méthode graphique.

La partie stable de **817 938 MDA** sera classée dans l'échéance la plus lointaine à savoir 2 ans, quant à la partie volatile, qui représente **169 323MDA**, nous avons choisi de la répartir dans les classes d'échéances selon les prévisions calculés dans la deuxième section.

L'amortissement des dépôts à vue est présenté dans le tableau suivant :

**Tableau n°23 Profil d'échéances des DAV**

<b>Échéance</b>	<b>Encours</b>	<b>Ecoulement en valeur</b>	<b>Ecoulement en %</b>
<b>30/06/2021</b>	987 261 293 253		
<b>31/07/2021</b>	995 982 168 253	- 8 720 875 000	-1%
<b>31/08/2021</b>	990 790 543 253	5 191 625 000	1%
<b>30/09/2021</b>	979 167 918 253	11 622 625 000	1%
<b>31/12/2021</b>	995 358 168 253	- 16 190 250 000	-2%
<b>30/06/2022</b>	1 010 456 118 253	- 15 097 950 000	-2%
<b>30/06/2023</b>	1 033 650 943 253	- 23 194 825 000	-2%
<b>Total</b>		<b>- 46 389 650 000</b>	<b>-5%</b>

Source : élaboré par auteurs

▪ **DAT :**

Les dépôts à terme ainsi que les dettes représentées par des titres, c'est-à-dire les bons de caisse, sont des dépôts contractuels, dont les échéances sont connues.

Toutefois, les déposants ont la possibilité de demander un remboursement anticipé, mais dans les calculs, on ne prend en compte que le cadre réglementaire des échéances.

L'amortissement contractuel de ce poste qui représente **13%** du total du passif, est donné dans le tableau suivant :

**Tableau N°24 :Ecoulement des Dépôts à terme**

Echéance	Encours	Encours en valeur	Ecoulement en %
30/06/2021	266 162 581 170	-	-
31/07/2021	251 610 173 151	14 552 408 018	5%
31/08/2021	229 053 214 687	22 556 958 464	8%
30/09/2021	220 813 119 707	8 240 094 980	3%
31/12/2021	199 491 124 953	21 321 994 754	8%
30/06/2022	179 915 873 663	19 575 251 291	7%
30/06/2023	156 618 870 782	23 297 002 881	9%
<b>Total</b>		<b>109 543 710 388</b>	<b>41%</b>

Source : élaboré par auteurs

### 3.1.2.3 Dettes représentées par un titre

Les bons de caisse, les emprunts obligataires, les titres du marché interbancaire, les autres dettes représentées par un titre ainsi que les dettes rattachées sont les composantes de cette rubrique. Ces dettes seront amorties conformément aux échéances contractuelles comme présentées dans le tableau suivant :

**Tableau N° 25: Ecoulement des dettes représentées par un titre**

Echéance	Encours	Ecoulement en valeur	Ecoulement en%
30/06/2021	40 100 711 567	-	-
31/07/2021	34 529 942 729	5 570 768 838	14%
31/08/2021	33 580 203 123	949 739 606	2%
30/09/2021	32 726 227 698	853 975 425	2%
31/12/2021	28 248 984 061	4 477 243 638	11%
30/06/2022	18 106 503 230	10 142 480 831	25%
30/06/2023	13 907 931 836	4 198 571 394	10%
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>26 192 779 731</b>	<b>76%</b>

Source : élaboré par auteurs

### 3.1.2.4 Impôts courants passifs

Au 30/06/2021 Ce poste représente un montant de **8 604 817 621 DA**. Il comporte les dettes de CPA vis-à-vis l'Etat en matière d'impôts. Les impôts courants passifs doivent être analysés parallèlement aux impôts courants actifs. Aussi, ces dettes sont à régler à court terme.

**Tableau n° 26 : Impôts courants passifs**

Echeance	Encours	Ecoulement en valeur	Ecoulement en %
30/06/2021	8 604 817 621	-	-
31/07/2021		8 604 817 621	100%
31/08/2021		-	-
30/09/2021	-	-	-
31/12/2021	-	-	-
30/06/2022	-	-	-
30/06/2023	-	-	-
<b>Total</b>		<b>8 604 817 621</b>	<b>100%</b>

Source : élaboré par auteurs

### 3.1.2.5 Impôts différés passifs

Les impôts différés passifs représentent un supplément d'impôt à payer au cours d'un exercice futur à la suite d'un décalage temporaire entre le résultat fiscal et le résultat comptable. Il est égal au montant de **263 318 273 DA**.

**Tableau n°27 : Impôts différés passifs**

Echeance	Encours	Ecoulement en valeur	Ecoulement en %
30/06/2021	263 318 273	-	-
31/07/2021	-	263 318 273	100%
31/08/2021	-	-	-
30/09/2021	-	-	-
31/12/2021	-	-	-
30/06/2022	-	-	-
30/06/2023	-	-	-
<b>Total</b>		<b>263 318 273</b>	<b>100%</b>

Source : élaboré par auteurs

### 3.1.2.6 Autres passifs

Ce poste représente 1 % du passif, il comprend notamment les dettes à l'égard des tiers qui ne figurent pas dans les autres postes du bilan. On distingue essentiellement : les comptes

fournisseurs, les comptes télé compensation, les provisions personnel... etc. Il nous semble nécessaire d'analyser chaque compte à part afin d'établir le profil d'échéance de ce poste.

**Tableau n°28 : Autres passifs**

Echéance	Encours	Ecoulement en valeur	Ecoulement en %
30/06/2021	17741670486		-
31/07/2021	-	17741670486	100%
31/08/2021	-		-
30/09/2021	-		-
31/12/2021	-		-
30/06/2022	-		-
30/06/2023	-		-
<b>Total</b>		<b>17741670486</b>	<b>100%</b>

**Source :** élaboré par auteurs

**3.1.2.7 Passifs à long terme**

L'ensemble des postes présentés ci-dessous, constitue les fonds propres de la banque qui représentent l'élément le plus stable dans le passif de celle-ci. Ils seront, par conséquent, classés dans l'échéance la plus lointaine :

- **Provisions pour risques et charges :** ce compte sert à enregistrer les dettes probables dont le montant ou l'échéance ne peuvent pas être déterminés avec précision ;
- **Fonds pour risques bancaires généraux :** ce poste regroupe les provisions non affectées que la banque utilise pour faire face aux risques non réglementés ;

Ces deux derniers postes s'élèvent à **67 970MDA** ;

- **Capital social :** c'est la valeur nominale des actions, des parts sociales et des autres titres composant le capital social de la banque. Ce dernier est de **4 8000MDA** ;
- **Réserves :** ce poste est composé des réserves légales et facultatives constituées par prélèvement sur les bénéfices des exercices précédents ;
- **Ecart de réévaluation :** ce poste reprend les écarts constatés suite à la réévaluation d'éléments du bilan ;
- **Ecart d'évaluation ;**
- **Résultat de l'exercice :** c'est le bénéfice de l'exercice net d'impôts et de dividendes ou la perte éventuellement. Ce poste s'élève à **17 464 MDA**.

Après avoir analysé individuellement chaque poste d'actif et de passif, nous allons consolider les résultats obtenus pour élaborer le profil d'échéances.<sup>57</sup>

### 3.2 Analyse de la situation globale de la liquidité

L'étude de l'écoulement de chaque poste du bilan dans la partie précédente, nous a permis d'établir le profil d'échéance. Celui-ci est l'outil de base à partir duquel l'analyse et la mesure de la liquidité du CPA-Banque est effectuée et c'est ce que nous allons présenter dans cette partie.

#### 3.2.1 Analyse de la situation globale de la liquidité

En déduisant l'amortissement prévisionnel de l'encours actuel pour chaque classe d'échéance, nous pouvons présenter le tableau d'amortissement des actifs (emplois) et des passifs (ressources) comme suit :

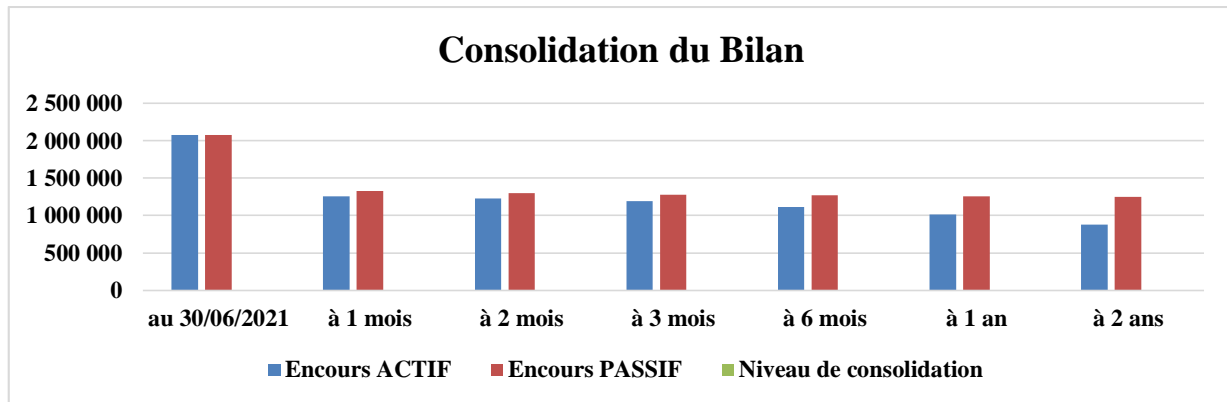
**Tableau N° 29 : Amortissement des actifs et des passifs du bilan de CPA**

	au 30/06/2021	à 1 mois	à 2 mois	à 3 mois	à 6 mois	à 1 an	à 2 ans
	30/06/2021	31/07/2021	31/08/2021	30/09/2021	31/12/2021	30/06/2022	30/06/2023
<b>Encours ACTIF</b>	<b>2 077 804</b>	<b>1 255 571</b>	<b>1 230 892</b>	<b>1 192 148</b>	<b>1 114 201</b>	<b>1 014 160</b>	<b>879 082</b>
<b>Encours PASSIF</b>	<b>2 077 804</b>	<b>1 330 122</b>	<b>1 301 424</b>	<b>1 280 707</b>	<b>1 271 098</b>	<b>1 256 478</b>	<b>1 252 178</b>
<b>Niveau de consolidation</b>	<b>100%</b>	<b>106%</b>	<b>106%</b>	<b>107%</b>	<b>114%</b>	<b>124%</b>	<b>142%</b>

Source : élaboré par auteurs

Afin d'apporter plus d'information sur le rythme d'écoulement des actifs et passifs de la banque et sur le niveau de consolidation de son bilan, nous avons essayé de transformer les chiffres du tableau en graphe :

**Figure N°11 : Consolidation du bilan de CPA**



Source : élaboré par auteurs

<sup>57</sup> Le profil d'échéances actif est joint en annexe , Le profil d'échéance passif est détaillé dans l'annexe .

Sur la base de ce graphe, nous constatons que le bilan de la banque se caractérise par une sur-consolidation durant toute la période retenue pour l'étude, cela veut dire que les actifs de la banque s'amortissent plus rapidement que les passifs. Cette situation témoigne de l'existence d'un écart positif entre les ressources et les emplois de la banque, ce qui nous pousse à conclure que le CPA est en situation de sur liquidité.

**3.2.2 Les impasses en liquidité**

Il s'agit d'un outil de gestion de base qui permet de déterminer les décalages prévisibles entre les ressources et les emplois de la banque aux différentes dates futures. Les impasses peuvent être calculées de deux manières différentes (en stock ou en flux). Cela permet de donner une image prévisionnelle de la situation de liquidité dans laquelle la banque se retrouvera sur un horizon de projection donné.

▪ **Les impasses en flux**

C'est la différence entre les entrées et les sorties de fonds à une période donnée. Les impasses en flux permettent de déterminer la situation de liquidité de la banque durant la période considérée.

En appliquant cet outil (impasses en flux) au bilan du CPA-Banque, nous avons obtenu les résultats ci-après :

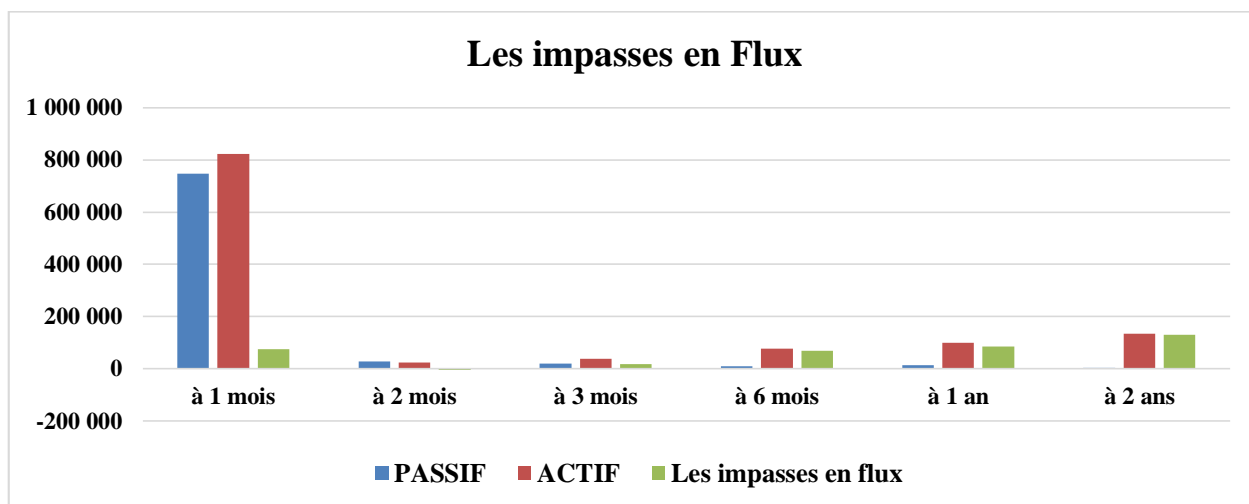
**Tableau n°30 : Les impasses en flux**

	à 1 mois	à 2 mois	à 3 mois	à 6 mois	à 1 an	à 2 ans
<b>PASSIF</b>	747 682	28 698	20 717	9 609	14 620	4 301
<b>ACTIF</b>	822 233	24 679	38 744	77 947	100 041	135 078
<b>Les impasses en flux</b>	74 551	-4 019	18 027	68 338	85 421	130 777
<b>Les impasses en flux cumulés</b>	74 551	70 532	88 559	156 897	242 318	373 095

Source : élaboré par auteurs

Une présentation graphique nous semble nécessaire afin de mieux visualiser la situation :

Figure N° 12 : Les impasses en flux de CPA



Source : élaboré par auteurs

En ce qui concerne les impasses en flux, elles permettent de visualiser la différence entre les entrées et les sorties de fonds pour chaque période. Cela veut dire qu'une impasse en flux positive implique que les entrées de fonds excèdent les sorties de fonds. Inversement à l'échéance où les sorties de fonds dépassent les entrées de fonds (impasses en flux < 0) comme l'indique la deuxième échéance.

#### ▪ Les impasses en stock

C'est la différence entre les encours du passif et ceux de l'actif à une maturité donnée. Les impasses en stock représentent les déficits (ou les excédents) prévisionnels cumulés. En appliquant ce critère sur le bilan du CPA-Banque, nous avons obtenu les résultats suivants :

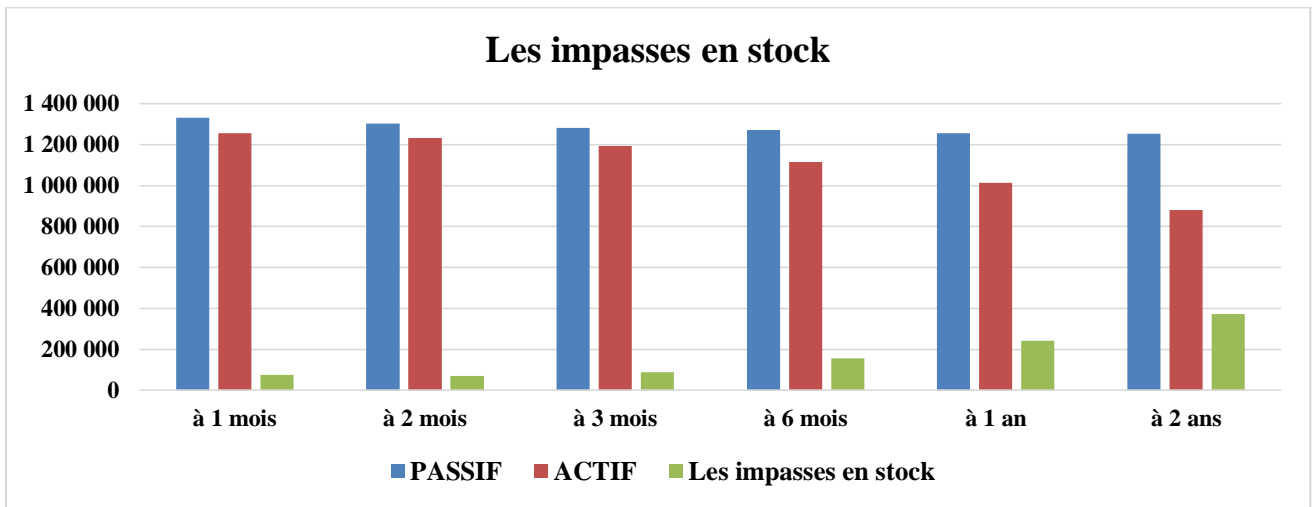
Tableau N° 31 : impasses en stock de CPA

	à 1 mois	à 2 mois	à 3 mois	à 6 mois	à 1 an	à 2 ans
<b>PASSIF</b>	1 330 122	1 301 424	1 280 707	1 271 098	1 256 478	1 252 178
<b>ACTIF</b>	1 255 571	1 230 892	1 192 148	1 114 201	1 014 160	879 082
<b>Les impasses en stock</b>	74 551	70 532	88 559	156 897	242 318	373 095

Source : élaboré par auteurs

Pour mieux traduire ces résultats, nous avons jugé utile de transformer ces chiffres en graphe :

Figure N°13 : Impasses en stock de CPA



Source : élaboré par auteurs

Le graphique illustre la différence qui existe entre le rythme d'amortissement des actifs et celui des passifs de la banque ainsi que les décalages qui en découlent. Le bilan connaît des impasses en stock positives sur toute la période d'analyse, ce qui signifie que la banque a un excédent des ressources sur les emplois.

### 3.2.3 Calcul de l'indicateur de liquidité (Indice de transformation)

Nous avons précédemment mentionné que l'indice de transformation mesure la discordance d'échéances entre les emplois et les ressources. Cela permet de mesurer le risque de transformation encouru par la banque.

Tableau n°32: Indice de transformation

	Passif	Actif	Pondération	Passif pondéré	Actif pondéré
à 1 mois	1 330 122	1 255 571	0,05	60 129	56 759
à 2 mois	1 301 424	1 230 892	0,13	169 363	160 185
à 3 mois	1 280 707	1 192 148	0,22	277 194	258 027
à 6 mois	1 271 098	1 114 201	0,39	491 027	430 417
à 1 an	1 256 478	1 014 160	1,02	1 275 412	1 029 442
à 2 ans	1 252 178	879 082	2,02	2 526 655	1 773 819
<b>Total</b>				<b>4 799 780</b>	<b>3 708 649</b>
<b>Indice de transformation</b>				<b>129%</b>	

Source : élaboré par auteurs

$$\text{Indice de transformation} = \frac{\text{Total Passifs Pondérés}}{\text{Total Actifs Pondérés}} = \frac{4\,799\,780}{3\,708\,649} = 1.29$$

L'indice de transformation est égal à **1.29**. Il est nettement supérieur à 1, ce qui signifie que la banque ne transforme pas les ressources courtes en emplois longs, ainsi, elle ne subit pas réellement de risque sur son activité de transformation, puisqu'elle possède plus de ressources pondérées que d'emplois pondérés.

### **Analyse des résultats et recommandations**

Dans cette présente partie, nous tenterons en premier lieu d'interpréter les résultats obtenus à travers une série de commentaires, pour formuler ensuite quelques recommandations qui nous paraissent nécessaires pour une meilleure gestion de la liquidité au niveau du CPA-Banque.

#### **Commentaires sur les résultats**

L'analyse de l'exposition de la banque au risque de liquidité a fait ressortir que le CPA à passer par une phase de sous-liquidité (6 mois), la banque est en situation de déficit. Donc, elle est dans l'obligation de trouver une nouvelle source de financement, et au-delà de cette période le CPA a passé à une situation de surliquidité comme on vient de le remarquer à travers les impasses de liquidité qui sont positives durant cette période de l'étude restante. Cela reflète un excédent des ressources qui sont inutilisées. Celles-ci créent un manque à gagner puisqu'elles pourraient être rentabilisées tout en engendrant un coût que la banque se doit de supporter.

L'indice de transformation calculé est de **1,12**. Etant supérieur à 1, il traduit l'absence de transformation des échéances et une situation de surliquidité pour la banque.

Cette surliquidité constitue, certes, une marge de sécurité pour la banque, mais elle a inévitablement un coût. C'est pourquoi, il est préférable de réemployer cette liquidité que de supporter son coût.

#### **Recommandations**

Sur la base des résultats obtenus, nous suggérons à la banque ce qui suit :

- Diversifier ses ressources et ses emplois afin de mieux maîtriser les risques de liquidité et de concentration ;
- Disposer, en permanence, des titres facilement liquidables dans son portefeuille ;
- Veiller au respect des plafonds fixés en matière de transformation des échéances ;
- Adopter une gestion prévisionnelle de la liquidité ;
- Prévoir une stratégie permettant de maîtriser les conséquences dans un contexte de crise ;

- Disposer d'un système d'information central efficace qui permet, entre autres, d'accéder aux informations nécessaires au moment opportun.

D'un côté, cette dernière suggestion servira le gestionnaire ALM pour élaborer le profil d'amortissement avec une meilleure précision. D'un autre côté, elle permettra de collecter les données indispensables afin de modéliser les postes non-échéanciers. En conséquence, l'erreur de prévision en matière de gestion de la liquidité se minimise.

**Conclusion du chapitre**

Ce dernier chapitre nous a servi pour mettre en pratique quelques outils de l'ALM dans l'objectif de mesurer le risque de liquidité auquel est exposée le CPA. Après avoir présenté l'organise d'accueil brièvement, nous avons entamé la phase de la modélisation de la série des DAV par la méthode de Box & Jenkins. Cette dernière nous a permis pour prévoir l'encours des DAV au cours de l'exercice 2021.

Nous avons analysé les postes d'actif et de passif pour établir leur profil d'échéance. En outre, les différents indicateurs de liquidité calculés nous ont permis de mesurer le risque de liquidité de CPA.

Enfin, nous avons exposé les résultats obtenus ainsi que quelques recommandations que nous suggérons a CPA dans le but d'améliorer la gestion du risque de liquidité.

### Conclusion générale :

Lors de ce travail de recherche, nous avons essayé d'apporter des éléments de réponse à notre problématique en abordant d'abord les différents risques financiers en particulier le risque de liquidité.

Tout au long de notre travail, nous nous sommes intéressées particulièrement à la gestion du risque de liquidité par l'approche ALM au sein d'une banque publique algérienne. Un tel risque peut être identifiable dans le bilan de la banque.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'ALM est une méthode globale et coordonnée qui permet à une banque d'assurer l'utilisation de ses actifs et passifs dans le but d'optimiser sa rentabilité tout en minimisant les risques inhérents à son activité de transformation.

Les éléments de l'actif de la banque, ou de son passif, peuvent entraîner une crise de liquidité, à l'image d'un retrait massif des dépôts ou encore des demandes inattendues pour le renouvellement des lignes de crédit qui, tout en étant possible pour la banque de le refuser, l'obligera de renoncer au coût d'opportunité que présente ces demandes. C'est ainsi qu'une gestion Actif-Passif s'est révélée plus qu'une nécessité pour tout établissement bancaire, en effet, la gestion Actif-Passif ou l'ALM est né pour veiller à l'équilibre et à la cohérence du développement du bilan de l'établissement, en optimisant le couple risque-rentabilité. Alors après avoir élaboré le cadre théorique qui encadre cette recherche, nous avons essayé de mettre en évidence l'importance de l'ALM pour le CPA afin d'assurer une adéquation des emplois et des ressources.

Pour ce faire, nous avons modélisé la série des DAV par la méthode de Box & Jenkins. L'amortissement de cette rubrique s'est effectué en fonction des prévisions réalisées. L'élaboration du profil d'échéances et la détermination des impasses en stocks et en flux appuyés par d'autres indicateurs de liquidité nous ont permis d'avoir une idée plus claire sur la situation de la liquidité de la banque et le niveau du risque de transformation qu'elle encourt.

Toutefois, les résultats obtenus dans le cadre de notre cas pratique risquent de ne pas refléter parfaitement la situation de liquidité du CPA, et ce en raison de la confidentialité et l'indisponibilité des informations. Pour finir, nous affirmons que l'ALM est une méthode qui semble complexe à appliquer puisqu'elle nécessite une organisation des informations, une centralisation des données, une coordination et une coopération entre les différentes structures.

C'est la raison pour laquelle nous insistons sur la nécessité d'avoir un système d'information efficace et fiable.

Arrivant au terme de notre travail, nous pouvons conclure que la nécessité de la mise en place d'une gestion Actif -Passif « performante » est aujourd'hui plus que jamais très grande, l'appel à la réalité lancé par la conjoncture actuelle doit déboucher sur une réelle volonté de changement dans la gestion de notre banque, qui doit considérer l'ALM comme une priorité absolue.

### *Bibliographie*

- Sylvie de Coussergues et Gautier Bourdeaux, « Gestion de la banque », Edition DUNOD, p : 06, 07.
- Laurent MAGNE, « Histoire sémantique du risque et de ses corrélats », 2010, p : 04.
- BESSIS Joël, « Gestion des risques et gestion Actif-passif des banques » édition DALLOZ 1995, P : 02
- LAMARQUE.E, « Gestion bancaire », Dareois et Pearson, Paris, 2008, p : 77.
- Vincent DEBELS, Gérard DESMULIERS et Bertrand DUBUS, « Les risques financiers de l'entreprise : liquidité, change, taux », Edition ECONOMICA, p : 266.
- Règlement 2011-08 du 28 novembre 2011 relatif au control interne des banques et établissements financiers
- [https://www.finance.com/in\\_finance-le-blog/Fr/comprendre-le-risque-de-taux](https://www.finance.com/in_finance-le-blog/Fr/comprendre-le-risque-de-taux) consulter le 02 /10/2022
- F.QUITTARD-PION et ROLOND, « La gestion du risque de taux d'intérêt », Edition ECONOMICA, Paris, 2000, p : 87.
- Greuning et Bratanovic « analyse et gestion du risque bancaire », ESKA, Paris2004, p.261
- Godih Djamel Torqui et Tefali Benyounes, L'essentiel sur le risque de crédit et le financement Bancaire de l'entreprise, édition n°2, Algérie, 2021, P64
- VAN GREUNING.H et BRAJOVIC BRATANOVIC.S, « Analyse et gestion du risque bancaire », ESKA, Paris, 2004, p : 262
- IGUERGAZIZ.Wassila, « Evolution de la réglementation prudentielle et son impacte sur la stabilité du système bancaire Algérienne »,2019 P:26
- Caroline SELMER, « Toute la fonction finance », Edition DUNOD 2006, P : 297-298.
- Jean David Avenel et Max Peyrard, « l'essentiel du risque de change et de ses instruments de couvertures », 1<sup>er</sup> édition de lextensoéditions 2015, p : 67-96
- Règlement n° 11-04 du 24 mai 2011 portant identification, mesure, gestion et contrôle du risque de liquidité.
- Dov .Ogien « comptabilité et audit bancaire »2<sup>ème</sup> EDITION DUNOD2008

- Frederic MISHKIN, «monnaie, banque, et marché financier », 10<sup>è</sup>me Edition nouveaux horizons 2017, P : 386.
- Instruction N°07-2011 du 21 décembre 2011 de la Banque d'Algérie qui portant sur les coefficients de liquidité des banques et des établissements financiers
- Annexes 1 ; 2 ; 3 de l'instruction N°07-2011 du 21 décembre 2011 de la Banque d'Algérie qui portant sur les coefficients de liquidité des banques et des établissements financiers
- Article 09 du Règlement n° 04-04 du 19 juillet 2004 de la Banque d'Algérie fixant le rapport dit coefficient de fonds propres et de ressources permanentes.
- Règlement N°2009-05 du 18 Octobre 2009, de la Banque d'Algérie relatif à l'établissement et à la publication des états financiers des banques et des établissements financiers.
- Xavier BRADLEY, CHRISTIAN Descamps, « monnaie Banque Financement », Edition DALLOZ 2005, P : 297
- M, Dubernet. « Gestion actif-passif et tarification de services bancaires ». Edition Economica, Paris 1997. P : 291.
- Darmon. J, Stratégies bancaires et Gestion de bilan, Economica, Paris, 1998, page 204.

## Table de matière

<b>Remerciement</b>	
<b>Dédicaces</b>	
<b>Résumé</b>	
<b>Abstract</b>	
<b>Liste des abréviations</b>	
<b>Liste des tableaux</b>	
<b>Liste des figures</b>	
<b>Liste des figures</b>	
<b>Sommaire</b>	
<b>Introduction Générale</b>	
<b>Chapitre 1 : l'activité bancaire et les risques liés</b>	
<b>Section 1 : l'activité bancaire</b>	
<b>1.1 La notion de la banque et ses formes d'activités</b>	<b>2</b>
<b>1.1.1 Définition de la banque</b>	<b>2</b>
<b>1.1.2 Les formes d'activité bancaire</b>	<b>3</b>
<b>1.1.2.1 Les opérations proprement bancaires</b>	<b>3</b>
<b>1.1.2.2 Les opérations connexes</b>	<b>4</b>
<b>1.1.2.3 Les opérations non bancaires</b>	<b>4</b>
<b>1.1.2.4 Les prises de participation</b>	<b>4</b>
<b>Section 2 : les risques financiers bancaires</b>	<b>6</b>
<b>2.1 La notion du risque</b>	<b>6</b>
<b>2.1.1 Origine du concept risque</b>	<b>6</b>
<b>2.1.2 Définition de la notion risque</b>	<b>6</b>
<b>2.2 Les risques financiers bancaires</b>	<b>6</b>
<b>2.2.1 Définition des risques financiers</b>	<b>7</b>
<b>2.2.1.1 Risque de taux et ses sources</b>	<b>7</b>
<b>A. Les sources du risque de taux d'intérêt</b>	<b>8</b>
<b>2.2.1.2 Le risque de change et ses sources.</b>	<b>9</b>
<b>A. Les sources du risque de change</b>	<b>10</b>
<b>2.2.1.3 Le risque de liquidité</b>	<b>11</b>
<b>Section 3 : La gestion des risques financiers</b>	<b>12</b>
<b>3.1 La stabilité financière et la stabilité bancaire</b>	<b>12</b>
<b>3.1.1 La stabilité financière</b>	<b>12</b>
<b>3.1.2 La stabilité bancaire</b>	<b>12</b>
<b>3.2 La gestion des risques financiers</b>	<b>13</b>
<b>3.2.1 La gestion du risque du taux d'intérêt</b>	<b>13</b>
<b>3.2.2 La gestion du risque de change</b>	<b>14</b>
<b>Chapitre 2 : Étude du risque de liquidité</b>	<b>17</b>
<b>Section 1 : le cadre conceptuel du risque de liquidité</b>	<b>17</b>
<b>1.1 La notion de la liquidité bancaire</b>	<b>17</b>
<b>1.1.1 Définition de la liquidité bancaire</b>	<b>17</b>
<b>1.2 Le risque de liquidité</b>	<b>18</b>

1.2.1	Définitions du risque de liquidité .....	18
1.2.2	Les sources du risque de liquidité .....	18
1.2.2.1	Les facteurs endogènes .....	19
A.	La transformation des échéances .....	19
B.	Les retraits massifs .....	19
C.	L'insolvabilité de l'emprunteur .....	19
D.	Le comportement des clients .....	19
E.	Les opérations hors bilan .....	20
1.2.2.2	Les facteurs exogènes .....	20
<b>Section 02 : Les méthodes de surveillance des banques au niveau National par approche ratio et ALM. ....</b>		<b>21</b>
2.1	La gestion du risque de liquidité par les ratios .....	21
2.1.1	Les ratios de liquidité .....	21
2.2	La gestion du risque de liquidité par l'approche ALM .....	24
<b>Section 03 : La gestion du risque de liquidité par l'approche ALM .....</b>		<b>25</b>
3.1	L'étude du bilan bancaire.....	25
3.2	Les différentes classes du bilan .....	25
3.2.1	L'actif du bilan bancaire.....	25
3.2.1.1	Les opérations de trésorerie et opérations interbancaires.....	26
3.2.1.2	Les opérations avec la clientèle .....	26
3.2.1.3	Les opérations de portefeuille titres et comptes de régularisation.....	26
3.2.1.4	Les valeurs immobilisées.....	26
3.2.2	Le passif du bilan bancaire .....	26
3.2.2.1	Les dettes envers la banque centrale, les CCP et les autres établissements de crédit .....	26
3.2.2.2	Les opérations avec la clientèle .....	27
3.2.2.3	Les dettes représentées par titre .....	27
3.2.2.4	Les provisions pour risques et charges .....	27
3.2.2.5	Les capitaux propres .....	27
3.3	La GAP et objectif .....	27
3.3.1	Missions de la GAP .....	27
3.3.2	La démarche de la gestion des actifs et passifs .....	28
3.3.2.1	La démarche globale .....	28
3.3.2.2	La démarche prévisionnelle.....	28
3.3.3	Outils de la GAP .....	29
3.3.3.1	Les outils de la première génération .....	29
A.	Le profil d'échéance .....	29
a.	Les éléments sans stipulation de terme .....	31
b.	Les actifs et passifs à échéance juridique différentes de leurs échéances réelles	31
c.	Les éléments hors bilan.....	32
B.	Les impasses en liquidité ou les gaps de liquidité.....	32
a.	Calcul des impasses .....	32
b.	Clôture des impasses .....	34

C. Les indicateurs de gestion du risque de liquidité .....	34
a. Indice de transformation .....	34
b. Le surplus de base .....	35
3.3.3.2 Les outils de la deuxième génération .....	36
A. Les scénarios et le stress tests .....	36
B. Les Simulation des cash-flows nets .....	36
3.4 Les techniques de couverture du risque de liquidité .....	36
3.4.1 L'adossement .....	37
3.4.2 La consolidation .....	37
3.4.3 Les contraintes de liquidité .....	37
3.4.4 Les stratégies de financement .....	37
3.4.5 La titrisation .....	38
Chapitre 03: L'étude empirique. ....	40
Section 1 : Présentation de la structure d'accueil .....	41
1.1 Présentation du crédit populaire d'Algérie « CPA » .....	41
1.2 Histoire des grandes dates .....	41
1.3 Le CPA en chiffre .....	42
1.4 Présentation de la direction d'accueil .....	42
1.5 Organisation de la CRF .....	43
Section 2 : Modélisation des dépôts à vue .....	44
2.1 Méthodologie .....	44
2.2 Les différentes étapes de la modélisation de la série « DAV » .....	45
Section 03 : l'application de l'approche alm au sein du cpa-banque .....	50
3.1 Etablissement de profil d'amortissement .....	50
3.1.1 Analyse des postes de l'actif .....	50
3.1.1.1 Caisse, Banque Centrale, Trésor Public, C.C.P .....	51
3.1.1.2 Actif financier détenu à des fins de transaction et vente .....	51
3.1.1.3 Actifs financiers détenus jusqu'à échéance .....	52
3.1.1.4 Prêts et créances sur institutions financières à vue .....	52
3.1.1.5 Prêts et créances sur la clientèle à CMT .....	53
3.1.1.6 Impôts courants – Actif .....	53
3.1.1.7 Impôts différés – Actif .....	54
3.1.1.8 Autres actifs .....	54
3.1.1.9 Actifs à long terme .....	55
3.1.2 Analyse des postes du passif .....	56
3.1.2.1 Dettes envers les institutions financière .....	57
3.1.2.2 Ressources envers la clientele .....	57
3.1.2.3 Dettes représentées par un titre .....	60
3.1.2.4 Impôts courants passifs .....	61
3.1.2.5 Impôts différés passifs .....	61
3.1.2.6 Autres passifs .....	61
3.1.2.7 Passifs à long terme .....	62
3.2 Analyse de la situation globale de la liquidité .....	63
3.2.1 Analyse de la situation globale de la liquidité .....	63

<b>3.2.2 Les impasses en liquidité .....</b>	<b>64</b>
<b>3.2.3 Calcul de l'indicateur de liquidité (Indice de transformation) .....</b>	<b>66</b>
<b>3.3 Recommandations .....</b>	<b>67</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>70</b>

**Bibliographie**

**Annexes**

**Table des matières**